

Montpellier

Notre ville

N° 159 - DECEMBRE 1992



JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

L'HÔPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE OUVRE



Georges Frêche,
président du Conseil d'Administration
du CHU et **Guy Vergnes,**
directeur général du CHU
visitent l'hôpital Arnaud de Villeneuve,
à la veille de son ouverture.

CARDIO-PNEUMOLOGIE: 3 DECEMBRE 1992.

MATERNITE - PEDIATRIE: 15 JANVIER 1993.

MARIANNE ADORE MONTPELLIER

Récemment, à propos de l'éventuelle arrivée de la Division Chimie de l'Ecole Polytechnique, finalement installée à Bordeaux, un éminent responsable Montpellier Hérault Languedocien de l'Opposition Nationale se gaussait, à peu de frais, des relations du Maire de Montpellier et de son équipe municipale avec ce qu'il appelait "ses amis du Gouvernement". Bien que la décision de mettre ledit Institut à Bordeaux, prise par le Ministre des Armées, relève d'autres considérations (accueil plus ou moins enthousiaste de diverses Collectivités Locales à Montpellier, importance du nombre d'emplois militaires supprimés à Bordeaux), il n'est pas inutile de renvoyer la charge de la preuve à l'opposant que nous évoquons plus haut qui pourrait bien être "l'arroseur arrosé". Voyons en effet objectivement ce que le Gouvernement et les divers Premiers Ministres qui se sont succédés, de Pierre Mauroy à Pierre Berégovoy en passant par Michel Rocard, ont apporté à Montpellier en matière de subventions d'équipement, le fonctionnement étant ici exclu.



au centre ville, après le déménagement du Commissariat de Clémenceau à la Maternité de l'Avenue du Professeur Grasset, se profile également en 1993. La Ville de Montpellier fournira à l'Etat les locaux pour ce premier Commissariat. Voilà donc des résultats, insuffisants certes. La pétition continue.

Ceci ne nous empêche pas pour autant de remercier le Ministère de l'Intérieur pour les importants investissements qui se font à Montpellier.

a) Reconstruction de la Préfecture de l'Hérault, Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon dans l'Ecusson

C'est un investissement de plusieurs dizaines de milliards de centimes que l'Etat vient de faire en reconstruisant le lieu du siège de son représentant départemental et régional à Montpellier. Le 15 décembre, les bureaux de la Place du Marché aux Fleurs ouvriront

au public et l'établissement sera inauguré fin janvier. Merci MM. Joxe et Quilès, merci M. le Préfet pour ce bel établissement qui embellit l'urbanisme du coeur de ville, qui renforce le commerce de tout l'Ecusson et qui a largement fait travailler les entreprises du bâtiment. Merci l'Etat.

b) Reconstruction du Commissariat de Police de l'Avenue Clémenceau. Les locaux étaient dans un état lamentable. Après 20 ans d'efforts, l'Etat a décidé la reconstruction du Commissariat.

Fin janvier, le C.H.U. dont le Maire de Montpellier assure la présidence du Conseil d'Administration, mettra à la disposition du Commissariat de Clémenceau les locaux de la Maternité de l'Avenue du Professeur Grasset qui ouvre elle-même le 15 décembre dans ses nouveaux locaux de l'hôpital Arnaud de Villeneuve, route de Ganges. Après le déménagement du Commissariat en mars-avril 1993, l'Etat pourra entamer la reconstruction sur place du Commissariat de l'Avenue Clémenceau. Voilà au bas mot 150 millions de francs de travaux qui s'ajoutent à ceux de la Préfecture. Merci pour les travailleurs du bâtiment et les entreprises de Montpellier. Merci l'Etat.

c) Caserne de C.R.S. de Montpellier

La C.R.S. est logée dans des locaux, à terme, inacceptables. Ces derniers seront reconstruits sur un terrain déjà réservé, face à l'Usine IBM. La Ville de Montpellier poursuit l'effort en ce sens. Nous espérons là aussi pouvoir dire bientôt merci à l'Etat.

III - L'UNIVERSITE MONTPELLIERAINE

Lionel Jospin laissera, avec son Adjoint Claude Allegre, son nom dans les annales de l'Université montpelliéraine. Montpellier bénéficie, en effet, d'un des plus gros efforts financiers de l'Etat dans le cadre du Plan "Université 2000". Au total l'investissement de l'Etat est supérieur au coût global du Corum atteignant et dépassant le milliard de francs, soit 100 milliards de centimes.

a) La nouvelle Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Richter. Le coût est de 420 millions. La Ville de Montpellier est la seule Collectivité Locale participante, devant le refus du Conseil Général et du Conseil Régional. Elle apporte, avec le terrain aménagé et les abords, 60 millions de francs. Le restant soit 360 millions est à la charge de l'Etat. C'est le plus gros investissement français du Ministère de l'Education Nationale en France pour "Université 2000". Merci pour les étudiants, merci pour les juristes de Montpellier et pour l'une des plus vieilles Universités de Droit française depuis 1160. Merci l'Etat.

b) La nouvelle Faculté d'Odontologie au Parc Euromédecine. Bientôt les dentistes quitteront l'ancien Institut de Botanique près de Saint-Charles. Ils s'installeront sur un terrain offert gratuitement par la Ville de Montpellier. Le financement est assuré par l'Etat et les Collectivités Locales. L'Etat fournit la plus grosse part. Merci pour les dentistes, merci l'Etat pour une Faculté d'Odontologie qui est la deuxième de France après Paris.

c) Investissements à l'Université Paul Valéry et à l'Université de Montpellier II : Sciences et Techniques du Languedoc

Ils sont de tous ordres. L'Etat y joue un rôle prépondérant. A Montpellier II : restructuration des locaux, construction de l'Institut Régional de Gestion, construction de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur et extension de la Bibliothèque Universitaire. A Montpellier III : construction du bâtiment d'études doctorales, extension de l'Université, Maison Erasme "Espace Langues" et extension de la Bibliothèque Universitaire. A l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie : extension, restructuration première tranche.

A l'Université Montpellier I, il faut ajouter la construction d'un pôle entièrement neuf de la Faculté de Médecine, la Maison Doctorale, sur la Route de Ganges, à côté des Hôpitaux Lapeyronie et Arnaud de Villeneuve. Depuis 30 ans, les médecins attendaient cette extension de la Faculté de Médecine sur le secteur hospitalier. Merci pour les Professeurs de Médecine, merci pour les étudiants, merci pour les malades. Merci l'Etat.

IV - BASOCHE, JUGES, AVOCATS : L'ACTION DE LA CHANCELLERIE

Ville de médecine et de droit, Montpellier se doit de donner aux juges, aux avocats et aux justiciables des lieux dignes de la tradition de la Ville.

a) Extension du Palais de Justice de la rue Foch

Une extension de 1200 m² vient d'être terminée pour faciliter le fonctionnement du Palais de Justice. Avant ces travaux et depuis plus de dix ans, la Ville de Montpellier a mis son ancien Hôtel de Ville, Place de la Canourgue, à la disposition des gens de justice par respect pour le travail essentiel que fait le troisième Pouvoir dans cette ville. Ces 120 m² seront les bienvenus. Merci l'Etat.

b) Le Tribunal Administratif à Pitot

Le Tribunal Administratif est dans des locaux actuellement bien trop étroits et éloignés du Palais de Justice, rue de la République.

Ce Tribunal joue pourtant un rôle essentiel. La Chancellerie confie la gestion des bâtiments des Tribunaux Administratifs au Conseil d'Etat. Le Budget 1993 de l'Etat comprend 6 millions de francs destinés à des achats pour le Tribunal Administratif dans le complexe Pitot en construction, à côté du Peyrou, à 40 mètres de l'actuel Palais de Justice. Le reste des locaux sera en location. Les décisions financières de l'Etat au B.P. 1993 permettront le transfert du Tribunal Administratif. Merci les juges, merci le Conseil d'Etat, merci la Chancellerie, merci l'Etat.

c) La nouvelle Cité Judiciaire près du Peyrou, sur l'emplacement de l'ancienne Caserne Mathieu Dumas

La Ville de Montpellier a tenu, pour ne pas obliger tous les avocats de la Ville à déplacer leur Cabinet et pour faciliter l'action des justiciables, à maintenir les Tribunaux au coeur de la Ville. On vient de voir avec l'agrandissement du Palais de Justice, rue Foch, et avec l'installation du Tribunal Administratif à Pitot, au-dessus du parking de 600 places récemment ouvert. Il fallait rassembler les Tribunaux encore éparpillés dans le même secteur. Voilà qui est fait. La Caserne Mathieu Dumas, ancienne Caserne de l'Administration des Armées, peu utilisée depuis la fin du XIX^{ème} siècle, a été retenue sur proposition de la Ville de Montpellier. Cette dernière a vendu à la Chancellerie la moitié de la Caserne qu'elle possédait pour faciliter l'opération. L'Armée s'est engagée à désaffecter l'autre moitié. Les travaux de l'ordre de plus de 200 millions de francs pourront commencer dans les années à venir, les premiers crédits étant inscrits au budget 1993 de l'Etat. Merci M. le Premier Président de la Cour d'Appel, merci les Juges, Merci M. le Préfet, merci la Chancellerie, merci l'Etat.

V - AGROPOLIS

L'Etat joue un rôle essentiel dans la constitution du Pôle Agropolis à travers la continuation de la décentralisation du CIRAD, décidée par Mme

Cresson. L'Etat joue également, aux côtés du District de Montpellier et d'autres Collectivités Locales un rôle majeur à Agropolis Muséum et à Agropolis International. Merci M. le Ministre de l'Agriculture, merci l'Etat.

VI - LE PLUS BEAU PLATEAU HOSPITALIER DE FRANCE

Depuis trente ans, Montpellier s'est dotée, grâce à l'action décisive de l'Etat, d'un plateau hospitalier le plus performant et le plus moderne de France. A ce jour, Val d'Aurelle 1, Val d'Aurelle 2, Gui de Chauliac, le Centre André Bénéch, l'hôpital Lapeyronie sont quasi-neufs. L'Hôpital Saint-Eloi est réhabilité aux deux-tiers. Cette réhabilitation sera terminée dans trois ans. A la même date l'Hôpital Général et l'Hôpital Saint-Charles seront définitivement désaffectés après Bionne, l'Aiguelongue, actuellement en cours de déménagement, et la Maternité de l'Avenue du Professeur Grasset qui ferme ce mois-ci. Arnaud de Villeneuve, route de Ganges, qui abrite le Centre Cardio-Pneumologique, la nouvelle Maternité et la Pédiatrie ouvre le 15 décembre 1993, grâce à l'action décisive de l'Etat et du C.H.U. (92 %), et l'aide de Collectivités Locales Région et Département de l'Hérault (8 %).

Les installations du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier auront moins d'un tiers de siècle. C'est le plus bel ensemble français. Désormais les efforts de l'Hôpital pourront se porter sur le fonctionnement des secteurs de pointe : transplantations, lutte contre le cancer, le sida. L'Etat aura joué un rôle essentiel dans cette mise en oeuvre. Merci M. le Directeur du Centre Hospitalier Régional et toute votre équipe, merci les Collectivités Locales, merci M. le Préfet, merci MM. les Professeurs Médecins et Personnel du C.H.R., merci MM. les Ministres de la Santé, merci pour les malades, merci pour Montpellier, capitale européenne de la Médecine grâce à Euromédecine. Merci l'Etat.

VII - EQUIPEMENT ET TRANSPORT

Dans ce secteur, les investissements sont lourds. L'Etat y a joué un grand rôle. Citons les travaux d'élargissement de l'Autoroute, la mise en place du futur T.G.V. Paris-Barcelone par Montpellier, les travaux de l'auto-route Paris-Montpellier par Clermont-Ferrand et Millau dont les effets récents sont : le tunnel du Pas de l'Escalette au Caylar, qui vient de commencer ; la déviation de Juignac et Celleneuve et la Paillade qui ouvrira au printemps 1993 ; l'échangeur nouveau de Rondelet en 1994-1995. Ce dernier aménagement fera gagner la gratuité entre cet échangeur et la sortie de Palavas aux automobilistes et soulagera du passage des camions contournant la ville tout le secteur Sud-Est de Montpellier, de la Route de Sète à la route de Palavas. Merci la Direction Départementale de l'Equipelement, ses dirigeants et son personnel, merci M. le Préfet, merci M. le Ministre de l'Equipelement, merci l'Etat.

On pourrait allonger cette ligne encore bien plus. Nous n'avons retenu que les investissements principaux. Il y a là, sur les trois dernières années, l'équivalent du coût de deux ou trois Corum financés par l'Etat dans le cadre de l'agglomération montpelliéraine. Cela représente un apport essentiel pour la Ville sur tous les plans, en particulier pour l'emploi dans le bâtiment, secteur n° 1 de l'emploi industriel à Montpellier. Que tous ceux qui ont participé à cet effort de l'Etat et que nous n'avons pas cités nous excusent et qu'ils soient remerciés in fine.

On le voit Marianne, c'est-à-dire la République, fait plus qu'aimer Montpellier, elle l'adore. Le Maire de Montpellier et son équipe, les montpelliéraines et les montpelliérains s'en réjouissent et lui disent merci. Bonne et heureuse année 1993 à toutes les montpelliéraines et à tous les montpelliérains.

Georges FRECHE,
Député-Maire de la Ville de Montpellier

I - SECTEUR CULTUREL

a) Le Corum

Le coût total pour les participations institutionnelles du Corum est de l'ordre de 500 millions. L'Etat, par le canal des Ministres Lang et Biasini, a apporté 50 millions, soit 10 %. C'est là une des plus importantes subventions données depuis dix ans par l'Etat, hors de Paris, pour des motifs culturels : l'Opéra Berlioz. Merci l'Etat.

b) Le Pavillon du Musée Fabre

L'exposition Frédéric Bazille vient de connaître cet été un fabuleux succès à l'annexe du Musée Fabre, le Pavillon, ancien Pavillon Populaire. La subvention de l'Etat : 4,5 millions de francs, soit 35,5 % des travaux. Merci l'Etat.

c) Le Centre Chorégraphique National Dominique Bagouet au Couvent des Ursulines

Les travaux commenceront début 1993. Par lettre du 1er décembre 1993, Jack Lang, Ministre des Affaires Culturelles, vient de faire savoir à la Ville qu'elle aurait une subvention de 10 millions de francs pour la construction de ce Centre, soit 1 milliard de centimes. Merci Dominique Bagouet et sa magnifique troupe d'envergure internationale. Merci l'Etat.

d) Musée Lambert aux Ursulines

Le Musée qui ouvrira d'ici deux ou trois ans aux Ursulines, grâce à la collection d'Yvon Lambert sera probablement le plus beau Musée européen d'art contemporain pour la période 1960-1990. L'Etat a, d'ores et déjà, assuré sa participation financière aux diverses tranches des travaux. Merci Yvon Lambert. Merci M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles. Merci M. le Préfet. Merci l'Etat.

e) Centre Dramatique National des Treize Vents

Le Ministre des Affaires Culturelles vient de signifier une subvention de 4 millions de francs. Merci l'Etat.

II - ADMINISTRATION ET SECURITE PUBLIQUE

Le Ministère de l'Intérieur a été récemment fortement mis en cause au sujet de l'insuffisance des effectifs de Police d'Etat à Montpellier.

Une pétition demandant la création de 300 postes de policiers d'Etat à Montpellier et de 7 commissariats de quartiers a réuni à ce jour, plus de 20 000 signatures. M. le Préfet a bien voulu m'indiquer que sous des formes diverses : policiers auxiliaires, C.E.S., policiers d'Etat, 40 à 60 postes se profilent à l'horizon. Un premier Commissariat de Police d'Etat,



MONTPELLIER SOLIDARITE

Depuis six mois, la Commission de Concertation Sociale, présidée par Serge Fleurence, a rencontré l'ensemble des partenaires sociaux pour élaborer un projet de plan pluri-annuel de solidarité qui prendra effet à partir de 1993.

Au cours de ces six mois, plus d'une centaine de partenaires sociaux (associations, syndicats, groupes) représentatifs de l'ensemble de la population ont été reçus, écoutés et se sont exprimés. Ce phénomène qui allie démocratie locale et concertation est à ce jour unique en France. Le climat de ces réunions a été très constructif. Lors du Conseil Municipal, qui se tiendra le 21 décembre, Serge Fleurence présentera au nom de la Commission un premier bilan et des propositions.

Dès 1993, mais aussi au cours des cinq années à venir, la Ville entend aller le plus loin possible pour répondre, au mieux, aux besoins de ses concitoyens. En développant les actions de solidarité, en luttant contre les exclusions, Montpellier solidaire, Montpellier cité cœur, n'entend pas être une ville à deux vitesses.

La solidarité ne se construit pas seule. La Ville s'appuiera sur les associations qui travaillent déjà, tout en respectant leurs prérogatives et leurs actions.

Ces associations sont de véritables partenaires, en particulier avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par André Vézinhét. Il convient de saluer l'admirable travail des milliers de bénévoles qui œuvrent à donner plus de solidarité.

"Montpellier Notre Ville", comme il l'a déjà fait depuis quelques mois, vous les présentent dans un souci d'information et de reconnaissance.

Tout au long de l'année, à travers des articles, les montpelliérains pourront mieux connaître les objectifs et les actions des associations, et peut-être participer à l'une d'entre elles, constituant ainsi une grande chaîne de solidarité à Montpellier.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'HERAULT: "ON COMPTE SUR VOUS"



André Vézinhét, Sénateur de l'Hérault, Président du C.C.A.S.; Georges Frêche, Député-Maire de la Ville de Montpellier et Gratien Malavialle, Président de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur signent une convention liant l'Association et le C.C.A.S. de Montpellier. Cette convention développe le partenariat et crée un réseau encore plus dense autour des personnes en difficulté.

Lorsque Coluche a créé en septembre 1985 les Restaurants du Cœur, il a dit aux bénévoles de toute la France: "On compte sur vous". En effet, ce grand mouvement de solidarité qui consiste pendant la période de l'hiver à fournir des repas aux plus déshérités nécessite beaucoup de bénévoles. La solidarité est beaucoup plus efficace lorsque c'est l'affaire de tous. Les repas distribués chaque année augmentent. Cela signifie que les besoins augmentent aussi.

L'association nationale, à Paris, s'occupe de l'achat des denrées et de leur répartition dans les différents centres régionaux. Chaque département reçoit un certain quota de marchandises en fonction des possibilités de Paris.

L'Association départementale des Restaurants du Cœur qui a cette année un nouveau Conseil d'Administration présidé par Gratien Malavialle, a pour tâche de gérer au mieux les stocks de vivres, de passer des commandes de nourriture pour compléter les repas fournis par Paris et d'utiliser les fonds provenant des dons d'entreprises ou de particuliers ou encore

les subventions des collectivités locales. Gratien Malavialle mais aussi l'ensemble du bureau et tous les bénévoles de tout âge et de toute condition sociale prennent à cœur leurs tâches.

Lors de la campagne 1991-92, ce sont près de 4 000 repas par jour qui ont été servis dans les centres de Montpellier. Pour la campagne 1992-93, on s'attend à une forte hausse de la demande. La campagne des Restaurants du Cœur démarquera le 14 décembre et les inscriptions s'arrêteront le 11 décembre.

Comme chaque année, le grand problème sera de passer au mieux l'hiver. La générosité de chacun en ce qui concerne les dons ou les aides pour le service des repas ne doit pas faiblir. 5 francs de dons assurent un sachet repas. 30 francs permettent à quelqu'un de manger pendant cinq jours. C'est peu et c'est beaucoup.

Distribuer des repas, c'est la mission essentielle des restaurants du cœur et c'est faire face à l'urgence. Mais depuis quelques années, les Restaurants du Cœur entendent aller plus loin dans l'écoute des personnes en difficulté. Aussi, ils ont créé les Relais du Cœur ou des membres bénévoles avec le sourire

préparent une écoute attentive et tâchent souvent de résoudre des problèmes administratifs. Il est important de briser le carcan de la solitude. Cette générosité qui peut sembler banale aux gens distraits, est pourtant essentielle. Elle seule permet parfois d'éclairer l'avenir.

Pour faire des dons d'espèces, s'adresser aux Restaurants du Cœur de l'Hérault 1065, "Le Tarascon", rue Croix de Figueroles 34000 Montpellier Tél: 67 40 52 37

LES CENTRES DE DISTRIBUTION à MONTPELLIER
 • Montpellier - Parc Euromédecine 668, avenue Puech Villa
 • Montpellier - La Paillade - La Margelle
 La Margelle - 261, avenue du Biterros
 • Montpellier-Aiguolongue
 Maison pour Tous A. Dubout 1071, avenue Justice de Castelnau
 • Montpellier-Escoutaire
 Maison pour Tous l'Escoutaire rue des Razeteurs, quartier Saint-Martin

SOS AMITIE

UN MAL. DES MOTS

Les habitudes médiatiques de saluer le sensationnel et la réussite laissent peu de place à ceux qui ont du mal à afficher l'équilibre et la bonne santé que tout le monde semble exiger d'eux. Malheur à ceux pour qui la roue de la fortune a mal tourné et qui ne peuvent figurer dans les bonheurs affichés des spots publicitaires. Malheur aux dents moins blanches, aux crânes plus dégaris, aux cadres moins performants, aux épouses délaissées, aux solitaires des fins de soirées et à tous les recelés. Aucune chance d'intéresser qui que ce soit quand la réussite est de plus en plus proclamée comme l'indispensable et la seule justification de l'existence.

Pour tous ceux là une écoute disponible, amicale et sans jugement peut être vitale. C'est de cette analyse qu'est née SOS Amitié: le recours de tous ceux que le désespoir ou la solitude écrasent. Cette association qui a des antennes dans

toute la France existe depuis plus de 20 ans à Montpellier. Indépendante, apolitique et aconfessionnelle, elle offre une aide à toute personne en état de crise sous la forme d'une écoute attentive et sans idée préconçue.

SOS Amitié c'est un numéro de téléphone avec au bout du fil des écoutants qui se relaient jour et nuit, week-ends et jours fériés compris, pour écouter, comprendre, dire le bon mot au bon moment, sans jamais porter de jugement.

L'écoute est non directive. C'est un dialogue et non une prise en charge. Elle est centrée sur l'appelant. Elle vise à desserrer son angoisse, tente de lui permettre de clarifier sa situation et de retrouver sa propre initiative.

Elle est assurée par des bénévoles, respectueux de la personnalité de celui qui appelle, quels que soient ses origines, ses convictions, ses comportements. Les permanences d'écoute sont assurées

dans un lieu anonyme réservé à cet effet. Le caractère confidentiel des propos et l'anonymat des écoutants sont des exigences impératives du service.

Être écoutant, même généraliste, suppose des aptitudes. Les écoutants à SOS Amitié sont donc sélectionnés, reçoivent une formation initiale et suivent nécessairement une formation continue.

Ceci dit, le recrutement des écoutants est large et varié, avec une grande diversité des origines socio-professionnelles et des âges. Tous sont différents, mais tous sont animés d'une conviction commune: le rôle irremplaçable de la parole.

En 1991, le poste de Montpellier a reçu 16 420 appels soit une moyenne de 45 appels/journaliers représentant plus de 10 heures d'écoute quotidienne.

Des chiffres significatifs qui traduisent l'ampleur du dévouement des équipes de bénévoles de SOS Amitié. SOS Amitié - Tél.: 67 63 00 63

SOCIETE SAINT-VINCENT DE-PAUL: L'AIDE EN PERMANENCE

Il suffit de pousser la porte le matin, lorsque la faim tenaille, lorsque la vie s'est brusquement colorée en gris. Pour trouver enfin un sourire, un plat chaud et des mots qui réchauffent. Il suffit de pousser la porte, c'est la même, pour donner un peu de temps, un peu de cœur, un peu de disponibilité... il y a tant à faire!

Partager avec ceux qui souffrent, travailler avec et pour les pauvres, tels sont les objectifs de la Société Saint-Vincent de Paul créée en 1833, période de grande misère en France, par un laïque, Frédéric Ozanam et un groupe d'amis étudiants. La première conférence en province a été créée en 1836 et à Montpellier en 1839. Dans l'Hérault, il y a 24 conférences réparties à Montpellier, mais aussi à Béziers, Sète, Lodève, Clermont l'Hérault regroupant 300 membres actifs. Tous les bénévoles de ces conférences sont des laïques chrétiens. Tous les jours, 11 mois sur douze, ils distribuent des repas chauds préparés par les bénévoles. En hiver, ils servent aussi le soir. Chaque repas est payé - quand on le peut - 4 francs. Les repas sont pris en commun dans un réfectoire. Pour ceux qui n'ont pas à installer, les confrenciers de Saint-Vincent de Paul distribuent des colis-repas. Le repas de Noël cette année se passera le 19 décembre, réunit une centaine de participants, dans une ambiance fraternelle.

Les confrenciers de Saint-Vincent de Paul gèrent aussi un important centre de vacances dans la forêt de Somailles dans la région de la Salvetat, où ils accueillent des enfants de 5 à 13 ans, de familles particulièrement démunies. Ce centre de vacances modèle a accueilli 189 enfants en 1992.

Des jeunes bénévoles ont formé une conférence des jeunes composée essentiellement d'étudiants qui s'occupent particulièrement des personnes âgées, tous les samedis après-midi et organisent des séjours comme celui qui s'est passé à Aubenas organisé par la conférence des jeunes de Clermont-l'Hérault.

Ces jeunes bénévoles s'occupent aussi

des malades isolés dans les hôpitaux de Montpellier.

La conférence Saint-Vincent de Paul a aussi une permanence sociale, lieu d'écoute et d'aide qui est parfois un lien entre les administrations et les personnes en souffrance. Lorsque la situation est particulièrement critique, la conférence de Saint-Vincent de Paul donne un coup de pouce financier et peut payer par exemple, un billet de train, une journée d'hôtel. Ces aides permettent à certains de faire face à une urgence comme par exemple, répondre à une annonce de travail.

L'aide de la conférence de Saint-Vincent de Paul s'adresse aussi aux personnes dans le besoin lors de catastrophes naturelles. C'est ainsi qu'ils ont apporté leur aide à Vaison-la Romaine, dans l'Aude. Chaque année, des dizaines de camions de trente tonnes partent en direction des pays de l'Est, Pologne, Roumanie. Cette aide s'adresse aussi au Mali, au Bénin, au Zaïre.

"Nous travaillons en étroite association avec d'autres partenaires: le Secours Catholique, la Croix Rouge, la Banque Alimentaire, le Secours Populaire" nous déclare le Président départemental, M. Got.

"Actuellement les demandes sont de plus en plus nombreuses. Cela touche une population que l'on a jamais vu."

Le fleau principal pour Mme Mobin, Vice-Présidente Départementale, "le premier fleau, c'est la solitude qui frappe tous les âges et toutes les conditions."

Si vous avez un peu de temps à donner, si vous voulez faire des dons en espèces, vous pouvez être les maillons d'une chaîne de solidarité impulsée par les confrenciers de Saint-Vincent de Paul.

Contact: Conférence de Saint-Vincent de Paul 10, rue des Trésoriers de la Bourse Montpellier Tél: 67 60 59 29
 Tous les jours: 8 h 30-11 h 30, sauf dimanche.
 Permanence sociale: le mercredi après-midi: 14 h-17 h et le vendredi matin



Avec ses 9 000 donateurs, ses 400 familles d'accueil, sa centaine de bénévoles, le Secours Populaire de l'Hérault fait face à son objectif: développer la solidarité au bénéfice des plus démunis par un partenariat fraternel. Au mois de décembre, pour que Noël n'oublie personne, le Secours Populaire de l'Hérault lance une opération "Père Noël vert" le 19 décembre, dans la Grand Rue

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS: LA SOLIDARITE FRATERNELLE

Jean Moulin et sur l'Esplanade. Il s'agit pour les montpelliérains qui le souhaitent d'apporter un colis alimentaire d'une valeur de 100 francs. Ce colis permettra à des familles défavorisées d'avoir un repas de fête. "Les Pères Noël Verts" remettront aux généreux donateurs un sapon de Noël. On pourra aussi acheter du gui et du houx à cette occasion.

Cette opération a été montée en particulier avec l'Office National des Forêts. Au-delà de cette opération de Noël, le Secours Populaire de l'Hérault joue un rôle essentiel dans le tissu de la Solidarité.

Tout au long de l'année, il propose des permanences d'accueil et de solidarité dont la fonction essentielle est de répon-

1987. La France découvre deux mots de trois syllabes, myopathie et té-lé-thon. Cinq ans plus tard il apparaît que ce grand marathon télévisuel (30 heures d'émission en direct pour obtenir des promesses de dons qui iront à la recherche contre les maladies génétiques) a fait un pas de géant vers l'objectif qu'elle se propose d'atteindre: lutter contre toutes les maladies génétiques responsables de 25 % des handicaps et de 30 % de la mortalité infantile.



pratiques de soins et la réduction du désavantage social provoqué par la maladie.

3,7 M F A U X
 LABORATOIRES
 MONTPELLIÉRAINS

Il est important de savoir qu'une grande partie des équipes de recherche travaillant sur les maladies génétiques se trouve à Montpellier.

UNE GRANDE FETE DE LA SOLIDARITE

1 195 millions de francs ont pu d'ores et déjà être collectés. 85 % de ces fonds ont été investis, en priorité dans des actions au profit des personnes malades. Soucieuse d'efficacité et de transparence, l'Association Française contre les myopathies (A.F.P.) co-organisatrice de l'opération avec la chaîne de télévision France 2, a fait en sorte que chaque niveau de son action puisse être contrôlé. Ainsi, le Conseil Scientifique et ses quatre commissions spécialisées veillent à ce que les actions engagées en matière scientifique, médicale, et médico-sociale soient opportunes et cohérentes.

De plus, un Comité Financier, composé de spécialistes indépendants, assiste le Conseil d'Administration en matière financière. En outre, l'A.F.M. soumet ses comptes, à un commissaire aux comptes chargé d'en apprécier la sincérité.

Les 4 et 5 décembre prochains, Montpellier se joint au Téléthon, aux côtés de France 2 et de l'A.F.M. et avec le soutien du Lions Club Montpellier Garrigue, pour se transformer en ville-relais de ce grand élan de solidarité générale. Exploits sportifs et manifestations culturelles se relaieront pour une animation non stop organisée autour de plusieurs thèmes: "Téléthon", "Talents", "Jeunesse", "Exploit", "Sans Frontières", "Passion", "Jazzy", dans plusieurs points de la ville.

Les fonds dégagés permettront ainsi d'aller plus loin dans la recherche sur la compréhension des mécanismes à l'origine des lésions, dans la mise en œuvre des

En 1991, 3 666 103 F ont été attribués à 23 laboratoires montpelliérains. Ainsi, en participant au Téléthon par une action concrète ou par des dons d'argent, les montpelliérains feront progresser les recherches des équipes médicales travaillant sur place et s'associeront à un geste de solidarité d'envergure nationale qui a déjà permis la création du Généthon, l'un des plus grands laboratoires de génétique mettant à la disposition de la communauté scientifique internationale des moyens de grande puissance qui permettent à la génétique de faire des progrès quotidiens.

3,7 M F A U X
 LABORATOIRES
 MONTPELLIÉRAINS

Il est important de savoir qu'une grande partie des équipes de recherche travaillant sur les maladies génétiques se trouve à Montpellier.

dre immédiatement à toutes les detresses: alimentaires, vestimentaires... Ses permanences permettent aussi d'orienter et d'insérer les personnes en difficulté grâce à un suivi et à un esprit de partenariat fraternel.

Le Secours Populaire Français est un relais entre les gens qui donnent des vêtements et les personnes qui en ont besoin. Dans le cadre de l'urgence, les vêtements sont donnés aux plus démunis. Mais il existe aussi un magasin de vêtements d'occasion qui propose des vêtements à bas prix.

Le Secours Populaire Français propose aussi les aides financières qui sont affectées en fonction de l'urgence des situa-

tions, à partir de demandes précises. Ces fonds sont attribués essentiellement pour l'aide au logement. (Loyers impayés, EDF...), l'aide à l'emploi (déplacement, soutien aux investissements nécessaires aux petits boulots), l'aide à la santé, l'aide aux vacances.

Tout au long de l'année, des actions permettent de renforcer la solidarité. Ainsi, par exemple, en faisant participer des enfants qui deviennent acteurs de la solidarité dans le mouvement "le copain du monde". Chaque copain accueilli pour les vacances par une famille peut bénéficier de places gratuites dans des lieux de loisirs, partenaires de l'association.

Le Secours Populaire lance aussi l'opéra-

tion "Coup de pouce". Il s'agit pour une personne bénévole de s'occuper du suivi d'une personne en difficulté. Il s'agit de l'aider dans une démarche administrative, pour rédiger un curriculum vitae, trouver un logement...

Le Secours Populaire de l'Hérault participe aussi à la solidarité internationale, en particulier en menant des actions à long terme, en Inde, au Sénégal mais aussi en Roumanie, Yougoslavie...

Pour tout contact, s'adresser à: Secours Populaire de l'Hérault rue de Cante Gril B.P: 75 34030 Montpellier Cedex 1 Tél: 67 61 03 43

LE 1^{er} NOVEMBRE PENSE A CHANGER TA CARTE BUS

SPECIAL SCOLAIRES

130^F POUR LE MOIS SUR TOUTES LES LIGNES*

*Abonnement valable sur tout le réseau, le mois à partir de la date d'oblitération.

*Avec ma carte
je fais ce qu'il me plaît!*

Pour te procurer ta carte,
renseigne-toi au point d'accueil
27, rue Maguelone



Conception SMTU Oct. 92

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES NETTOIEMENT DES RUES



351, rue de la Castelle
B.P. 1231
34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS



POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE IMMOBILIÈRE

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :

SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

Nous vous en remercions

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?

Maison Neuf Ancien
Appartement

TYPE

Studio F2 F3 F4 F5 F6 plus

SECTEUR

POUR VOUS SITUER

Nom
Prénom Age
Adresse
Profession Tél :

REVENUS

6.000 à 8.000 F 12.000 à 16.000 F
 8.000 à 12.000 F + de 16.000 F

ACHAT

BUDGET ENVISAGÉ
entre 150.000 F et 300.000 F
entre 300.000 F et 450.000 F
entre 450.000 F et 600.000 F
entre 600.000 F et 1.000.000 F
Plus de 1.000.000 F

Votre apport personnel :

ACQUISITION DESTINÉE A

Résidence principale
Résidence secondaire
Investissement

OU LOCATION

Loyer envisagé

Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?

Oui Non

FINANCES

RELATIONS FINANCIÈRES VILLE / DÉPARTEMENT :

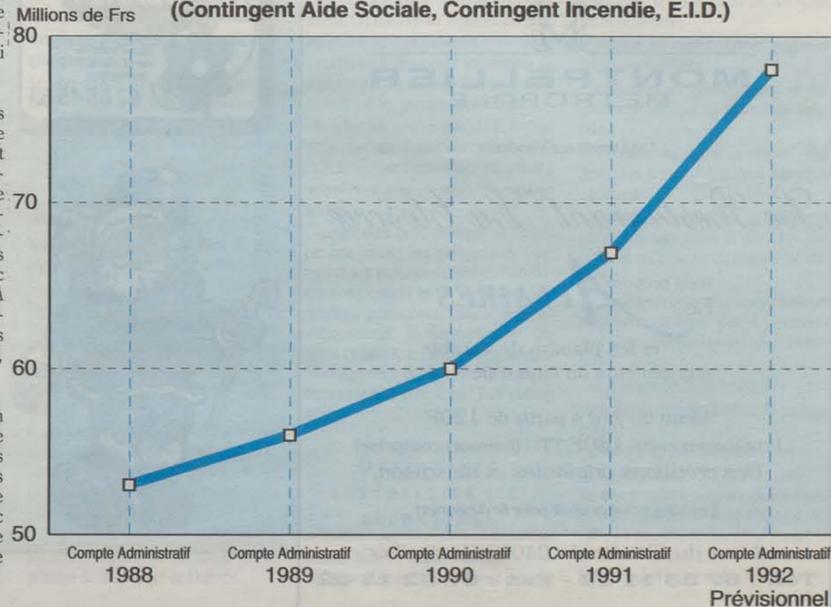
LE CONTRIBUABLE MONTPELLIÉRAIN LESE PAR LE DÉPARTEMENT

LES FLUX FINANCIERS ENTRE COMMUNES ET DÉPARTEMENT



TAUX DE RETOUR POUR MONTPELLIER : 4,35 %

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS VERSEES PAR LA VILLE DE MONTPELLIER AU BUDGET DÉPARTEMENTAL (Contingent Aide Sociale, Contingent Incendie, E.I.D.)



Une étude réalisée en mai 92 par l'Association des Maires des Grandes Villes de France (A.M.G.V.F.) sur les relations financières entre les grandes villes et leur département, n'a fait que confirmer ce que la Municipalité de Montpellier dénonce depuis des années, à savoir l'écart de plus en plus profond entre les ressources des départements, pour lesquels les grandes villes se révèlent de plus en plus des contribuables de poids, et la redistribution - bien maigre - qui leur est faite de ces ressources.

Dépasant les combats d'arrière-garde et de chivages politiques, puisque l'Association des Maires des Grandes Villes de France (A.M.G.V.F.) présidée par M. Rausch, rassemble des maires de tous horizons, cette étude repose le problème - crucial - du décalage entre le département, tel qu'il fut conçu il y a deux siècles par la Convention, et les exigences des réalités modernes construites autour des grandes villes.

Sans pour autant remettre en cause la solidarité entre les cités et les zones rurales - à Montpellier les résultats déjà probants acquis dans les 17 villes du District le confirment - il est évident que l'aménagement du territoire est à réformer. S'il faut créer des emplois nouveaux dans la campagne, et seul un travail commun entre les villes grandes et moyennes le permettra, il faut mieux redistribuer l'argent des contribuables par rapport au poids démographique des grandes villes et à la place centrale qu'elles occupent dans la vie économique, sociale et culturelle du département.

Montpellier représente près de 27 % de la population de l'Hérault. En tant que plus importante ville du département elle est aussi celle qui apporte le plus gros effort de contribution (1 habitant de Montpellier verse 1 638 F au département sous forme d'Impôts locaux et contingent d'aide sociale, alors que les habitants des autres communes versent 1 427 F). Elle serait donc en droit d'attendre du département le même effort de redistribution des ressources, sous forme de subventions et investissements. Pourtant, alors que la moyenne des sommes perçues par les autres communes de l'Hérault s'élève à 431 F/habitant, les montpellierains, eux, ne perçoivent que 55 F du Département. C'est un des plus bas chiffres alloués à une ville de France par son département. Plus inquiétant, l'évolution des subventions allouées à la ville par le département depuis 1986 a diminuée de 38 %.

L'aide aux communes n'est qu'une partie du budget du Conseil Général. Dans la ventilation de ses flux financiers, entre en compte sa mission d'aide sociale qui représente parfois 60 % de son budget, son rôle important dans l'aménagement des chemins vicinaux et départementaux, l'action économique au niveau des micro-régions, l'aide aux artisans. Mais il ne peut confondre dans un même amalgame, les dépenses faites dans le cadre de ses

compétences et auxquelles il ne peut se dérober, et celles que sont en droit de réclamer les grandes villes et leurs contribuables, en regard de l'effort financier qui leur est demandé.

Ainsi, lorsque la ville communique les chiffres versés au département, elle ne prend en compte que les sources qui vont directement dans les caisses du département. S'il fallait raisonner au niveau de l'ensemble de l'Hérault auquel Montpellier appartient, il faudrait dans cette logique prendre en compte par exemple les 1,6 milliards de la ville dépensés et donc injectés dans l'économie héraultaise. A cette somme, toujours dans la même logique, pourraient s'ajouter les dépenses réalisées par le District, l'OPAC, le CCAS, la SERM...

Aujourd'hui, et cela est valable sur le plan national, comme le démontre l'étude de l'Association des Maires des Grandes Villes de France, la charge des grandes villes est lourde et sans commune mesure avec les petites villes. Il semble donc aberrant qu'une structure comme le département alourdisse ces charges ou ne contribue pas à en assurer une partie.

MONTPELLIER DANS L'HERAULT

La Ville représente en population : 26,5 %

- Elle contribue :
en impôts locaux au Département : 27,8 %
en contingent d'aide sociale : 42 %

- Elle reçoit :
en subvention d'investissement : 4,5 %

PAR HABITANT

	Montpellier	Dans les autres Communes
Impôts payés au Département	1 382 F	1 300 F
Participation à l'aide sociale sur le budget de la Ville	256 F	127 F
Total versé au Département	1 638 F	1 427 F
Subvention versée par le Département à la Ville	60 F	431 F

EN CONCLUSION

Quand le Département appelle 1 Franc dans les Communes de l'Hérault il appelle 1,15 F à Montpellier. Quand il attribue 1 Franc aux mêmes Communes, en subvention d'investissement il attribue 0,14 Franc à Montpellier.

Source A.M.G.V.F.

L'art et la manière de recevoir

Mestre
TRAITEUR

Conseiller culinaire :
Nicolas ALBANO

Bât. 7 - Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri-Becquere
34036 MONTPELLIER Cedex 01
Tél. : 67 22 67 38


LAFARGE
VOTRE MAROQUINIER
6 Grand'rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.66.14.32


SAUTEZ SUR L'OCCASION
23, quai des Tanneurs
(VERDANSON)
34000 MONTPELLIER
☎ 67.72.98.44
MICR'OCCASE
LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

Hotel Henri IV *** N.N.
Centre ville
Calme
Cadre rustique
Accès facile - Arrêt bagages
Prochainement ouverture
d'une Brasserie-Crêperie
Boulevard Henri IV
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 60 51 86
Parking Peyrou et Palais de Justice

Maison Henri FARRET
- ŒUFS - VOLAILLES -
- SALAISONS -
- CHARCUTERIES -
- GROS - 1/2 GROS - DÉTAIL
FRAIS ET SURGELÉS
• 11, RUE SAUNIERE - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67 92 13 61
• PLACE A. LAISSAC
• ETAL N° 16 - HALLES LAISSAC Tél. 67 92 07 86
• DÉPOT - Tél. 67 92 09 32

JOYEUSES FETES!



vosre meilleur conseiller
Ets Horticoles POUSSE CLANET
mas d'andabre
rue st-hilaire
montpellier
67 65 45 53



Voulez-vous **EVOLUER** vers :
- Plus de conscience, de positivisme, de sagesse, de spiritualité
- La prise en charge de votre santé par des méthodes naturelles
- Un développement de vos dons et pouvoirs psy... ?
Venez dès lors découvrir la **LIBRAIRIE ÉSOTÉRIQUE**
AU TEMPS QUI PASSE
1, rue Valedaou, angle rue Jacques-Cœur - Montpellier
qui vous proposera et conseillera un grand choix d'ouvrages spécialisés, de cassettes de relaxation, articles d'énergétique et de protection, tarots, pendules, encens, ainsi que de nombreuses idées de cadeaux pour les fêtes.


MONTPELLIER METROPOLE
Du Lundi au Vendredi
Le Restaurant "La Closerie"
vous propose **Les AFFAIRES**
et les plaisirs de la table
aux senteurs du Pays d'Oc
Menu du jour à partir de 120F
Prix moyen carte 180F TTC (boisson comprise)
Des créations originales et de saison,
(parking privé gratuit pour le déjeuner)
3, rue du Clos René - 34000 Montpellier
Tél. : 67 58 11 22 - Fax : 67 92 13 02

SOUKS DE MARRAKECH
Près aéroport, à côté de Mammouth
Un grand choix sur 400 m²

ARTISANAT - CADEAUX ALIMENTATION EXOTIQUE
Centre Commercial "Le Fenouillet"
34470 PEROLS
Tél. : 67 50 16 17

INNO Polygone
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LES DIMANCHES 13 ET 20 DECEMBRE
de 9 h 30 à 19 h
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 65 10 00

URBANISME

ELABORATION DU POS 92

Le POS prescrit par délibération du Conseil Municipal de juillet dernier confirme les objectifs du POS de 1985 : doter Montpellier Eurocité d'un projet harmonieux privilégiant qualité de la vie et environnement.

Le POS de la Ville de Montpellier approuvé en 1985 a été annulé par un arrêté du Conseil d'Etat du 19 juin 1992 pour vice de forme dans la publicité de l'enquête publique. Une nouvelle élaboration du POS a donc été prescrite par délibération du Conseil Municipal du 28 juillet 1992 en application de l'article L.123-A-1. du Code de l'Urbanisme sur la partie du territoire communal non couverte par la révision du POS de 90.

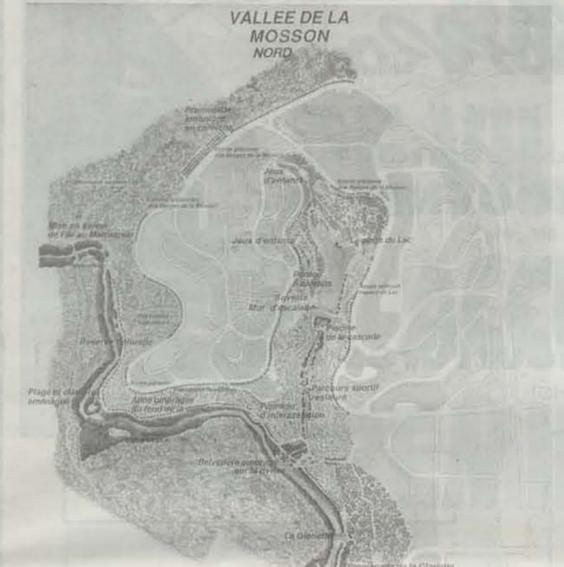
Les objectifs définis dans le POS de 1992 reprennent ceux du POS de 1985 :

- continuer à maîtriser la croissance de la ville ;
- favoriser l'équilibre et l'harmonie des quartiers ;
- développer Montpellier L.R Technopole et rapprocher l'emploi des quartiers ;
- promouvoir un environnement de qualité.

- augmenter quantitativement le parc de logement social ;
- répondre à la diversité des besoins recensés : étudiants, personnes âgées, familles, handicapés...
- favoriser l'adaptation du parc de logement social existant, à la diversité des besoins exprimés et aux nécessités de poursuivre sa réhabilitation et d'améliorer son insertion urbaine ;
- continuer à dédensifier l'occupation du parc de logement social ;
- promouvoir, à travers les dispositions du POS, les actions d'accompagnement qui renforcent l'harmonie urbaine des quartiers ;
- mettre en œuvre des programmes de référence des quartiers en accompagnement des procédures d'élaboration et de révision du POS, l'un sur le centre ville et l'autre sur la couronne urbanisée dans les années 60.

Il est rapidement apparu que seule la solidarité intercommunale pourrait offrir une réponse satisfaisante à la situation dans laquelle se trouvait Montpellier dont la richesse potentielle était mal exploitée. C'est ainsi qu'a été mis en place Montpellier L.R Technopole dans le cadre du District dès 1985.

Aujourd'hui, la nécessité de consolider l'appareil économique local passe par le renforcement de la Technopole et par des actions favorisant la synergie entre les autres villes de la région et le District de Montpellier pour assurer une meilleure diffusion de la dynamique montpelliéraine. Le projet de POS prend en compte les besoins de chaque pôle de la technopole en matière de parc d'activités. Il veille également à rapprocher l'emploi des quartiers ; la localisation des parcs d'activités de la technopole tout autour de la ville participe de la volonté d'éviter les dysfonctionnements urbains générés par la concentration de vastes zones multifonctionnelles, de promouvoir un développement équilibré de la ville et de l'agglomération et de favoriser une insertion harmonieuse des parcs dans leur environnement habité et naturel.



UNE CROISSANCE MAITRISEE

Après le doublement de sa population dans les années 60-70, la croissance démographique a été contenue à un niveau très modérée : + 0,6 % par an. Cette croissance modérée contraste avec celle de la Région et de l'Hérault. En particulier l'évolution de la population du département a été deux fois plus rapide que celle de Montpellier de 1982 à 1990. La cartographie des taux d'évolution de la population de l'Hérault met en évidence la forte influence de la dynamique montpelliéraine et de son district sur l'Est du département de l'Hérault.

FAVORISER L'EQUILIBRE ET L'HARMONIE DES QUARTIERS

En revanche, comparativement aux autres grandes villes de France, dont certaines ont vu leur population stagner ou même chuter, la croissance même modérée de Montpellier, démontre son attractivité.

Respecter le caractère propre de chaque quartier

Le plan d'occupation des sols arrêté en 1975 définissait de vastes zones dont les dispositifs réglementaires s'appliquaient de manière homogène quelle que soit la réalité des quartiers concernés. Le Plan d'Occupation des Sols qui a régi le droit des sols sur la ville de 1985 à 1992 a permis d'introduire un micro zonage mieux adapté à la diversité du tissu urbain, assorti de dispositifs réglementaires plus fins.

EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS

La coulée verte de la Mosson.

Une exposition publique présentant le dossier du nouveau POS se tiendra du 3 au 20 décembre à la Mairie, Espace Chaptal.

Pour remédier au sous-équipement des quartiers qui a caractérisé l'urbanisation trop rapide de la ville dans les années 60-70, un spectaculaire effort a été réalisé depuis 15 ans dans une double direction : accompagner la multiplication des équipements de quartiers par une politique d'animation qui favorise une véritable convivialité et solidarité, et assurer le rayonnement de Montpellier au niveau régional et européen à partir de grands équipements structurants équitablement répartis sur le territoire communal.

Le nouveau POS est l'occasion de tirer le bilan des besoins en équipements structurants de la ville et des quartiers, et de prévoir le programme en équipements des années à venir.

Développer une politique globale des transports respectueux de l'environnement

Le défi que Montpellier se doit de relever en matière de déplacements est résumé dans le paradoxe suivant : le taux de motorisation des montpelliérains est l'un des plus forts de France alors que la superficie du domaine public de la ville est proportionnellement l'une des plus faibles des grandes villes de France.

Dans ce contexte, le nouveau POS s'appuiera, en matière de déplacement, sur les trois exigences suivantes :

- continuer à développer les moyens de déplacement les moins polluants, à commencer par les transports en commun ;
- favoriser les contournements de la ville, rechercher une diminution de l'impact de l'automobile sur l'environnement urbain ;
- respect et mise en valeur du paysage urbain.

Concrètement cette politique se traduit par une priorité aux transports en commun et aux parkings d'échange, l'amélioration du confort et de la sécurité des échanges automobiles, l'amélioration du stationnement, le développement des pistes cyclables, et l'accompagnement du développement des grands moyens de communication européens (TGV notamment).

DEVELOPPER MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE

Compte tenu du relatif sous-équipement de l'appareil économique régional et local,

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE

L'environnement de Montpellier, qui constitue l'un des atouts majeurs de son attractivité et de la qualité de la vie dans les quartiers, est soumis aux contraintes climatiques et urbaines, et a fait à ce titre l'objet de nombreuses actions de protection et de mise en valeur depuis 15 ans par la Ville ou le District.

Soucieuse de renforcer l'impact et la cohérence de sa politique dans ce domaine, la ville a décidé d'élaborer une charte d'écologie urbaine dont le nouveau Plan d'Occupation des Sols constituera l'un des éléments déterminants. Ce programme tient en dix points :

- développer de grands poumons verts autour de la ville ;
- favoriser la constitution de nouveaux parcs et jardins ;
- protéger les espaces boisés publics et privés des quartiers ;
- promouvoir un développement et une gestion dynamique du patrimoine naturel ;
- valoriser les "coulées vertes" des rivières et traiter globalement leur aménagement ;
- continuer à promouvoir un traitement global des eaux usées et des eaux pluviales et se protéger contre les inondations ;
- accompagner l'urbanisation par un développement cohérent des équipements sanitaires (distribution de l'eau - Deme-ter) ;
- se protéger contre le bruit ;
- promouvoir la mise en valeur du paysage urbain ;
- respecter les grands équilibres urbains.

L'ensemble de ces objectifs est compatible avec le maintien des grands équilibres introduits par le POS de 85 et celui de 90 entre les zones de coupure d'urbanisation (NC.ND.) et les zones constructibles aujourd'hui et à terme (U. NA.).



10 JOURS DE Fêtes

Vous aussi... portez l'exceptionnel

*aux prix *S. de Sorro*

FOURRURES

pour vous séduire,
la plus belle des parures

- FOURRURE "JEUNE" Vestes renard bleu **3900F**
- FOURRURE "MODE" Parka "cœurs" de vison **7900F**
- FOURRURE "TOUS TEMPS" Pelisse col opossum **1990F**
- FOURRURE "ELEGANTE" Manteau vison dark allongé **14900F**
- FOURRURE "PASSION" 3/4 ou 7/8 renard argenté... **19900F**
- FOURRURE "RAISON" Manteau de pattes de vison **7900F**
- FOURRURE "RAFFINEE" 7/8 vison saga allongé **24900F**

EGALEMENT FOURRURE-DECORATION
(COUVERTURES), ETC., ETC...

FACILITES DE PAIEMENT
(sans formalités, par nous-mêmes)



PRESTIGE DES MARQUES

"SCHOTT" "AVIREX" "LIBERTO"
A partir de 1780 F 2900 F 2380 F

MOUTONS RETOURNES

3/4 HOMME OU FEMME À PARTIR DE : **2980F**
Grand choix de coloris et de tailles

CUIRS GARNIS FOURRURES

VESTE CUIR AGNEAU PLONGÉ GARNI RENARD : **3990F**

BLOUSON LONG CUIR PLONGÉ AGNEAU BORDÉ RENARD : **4990F**

*Les bonnes affaires sont rares !... Profitez-en d'abord.
Mais parlez-en à vos amis ensuite...*

S. de Sorro
FOURRURES CUIRS ET PEaux

CENTRE COMMERCIAL PLEIN SUD - GALERIE MAMMOUTH (2 magasins dans la galerie)
34470 PEROLS-MONTPPELLIER - 67 64 19 25 - (S.A. Socofurs)

* Exemples de certains prix dans la limite des stocks disponibles



CUIRS

pour être bien dans sa peau...

- CUIRS "BRANCHÉS" Flight jacket vachette **980F**
- Rocker "Perf" vachette **980F**
- Spencer rock agneau **1290F**
- CUIR "RELAX" Blouson agneau "Bibel" **980F**
- CUIRS "NEW LOOK" Parka agneau **2390F**
- 3/4 Nubuck **2390F**
- CUIR "PRATIQUE" Jupe agneau **390F**
- Pantalon agneau **990F**
- CUIRS "BCBG" 3/4 agneau femme "Macha" **1290F**
- 3/4 agneau homme "Léon" **1290F**

GRANDES TAILLES



D O S S I E R



L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE ACCUEILLE SES PREMIERS PATIENTS

Héritière d'une longue et prestigieuse tradition hospitalo-universitaire, Montpellier est restée pionnière en matière de santé.

Le succès du dernier salon Euromédecine, avec plus de 100 000 visiteurs, confirme la place majeure qu'occupe notre ville dans ce domaine.

L'ouverture du nouvel hôpital Arnaud de Villeneuve se fait aujourd'hui dans d'excellentes

conditions. Regroupant maternité-pédiatrie et pneumo-cardiologie, ce complexe a été essentiellement financé par le CHU (à 92%)

avec l'aide des collectivités locales (8%). Doté des

équipements médicaux et chirurgicaux les plus modernes, les habitants de

Montpellier et de la région y trouveront les meilleures conditions d'accueil

et de soins entourés par des équipes médicales très performantes et dévouées. Avec l'hôpital

Lapeyronie, les centres de Val d'Aurelle, la rénovation complète de St Eloi,

la modernisation de Gui de Chauliac et de la Colomnière, Montpellier dispose

d'un des plateaux hospitaliers les plus performants de France, où les trois

quarts des lits sont des bâtiments qui ont moins de trente ans.

Georges Frèche, Député-Maire, Président du Conseil d'Administration du CHU



MATERIEL DE POINTE
ET EXCELLENCE
DES EQUIPES
MEDICALES

LE CONFORT
ET L'ACCUEIL
D'UN HOTEL
TROIS ETOILES

UN DES PLATEAUX
HOSPITALIERS
LES PLUS PERFORMANTS
DE FRANCE

CALENDRIER D'OUVERTURE DES DIFFERENTS SERVICES

Hôpital Arnaud de Villeneuve ouvrira ses portes aux premiers patients dès la fin de l'année à partir du 1^{er} décembre 1992. Auparavant, les services administratifs, généraux, entretien, ainsi que les radiologies, la pharmacie, la stérilisation et certains laboratoires se sont installés progressivement.

ENSEMBLE CARDIO-PNEUMOLOGIQUE	
L'ensemble cardio-pneumologique accueillera les services transférés de l'Hôpital Saint-Eloi puis de l'Hôpital Aiguelongue du 1 ^{er} au 14 décembre. La continuité des urgences opératoires de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire sera assurée à l'Hôpital Aiguelongue du 27 novembre au 1 ^{er} décembre et à l'Hôpital Arnaud de Villeneuve à partir du 1 ^{er} décembre. Les consultations seront interrompues le vendredi 4 décembre au soir et reprendront normalement le vendredi 14 décembre.	
Mardi 1 ^{er} décembre	Blocs opératoires Réanimation Chirurgicale 2 unités d'hospitalisation chirurgicale
Mercredi 2 décembre	Réanimation Médicale (cardiologique) Hospitalisation Cardiologique 1 salle d'hémodynamique
Lundi 7 décembre	Hospitalisation de semaine cardiologique Consultations et explorations cardiologiques et chirurgicales
Mardi 8 décembre	Hospitalisation chirurgicale (secteur de greffes) Réanimation médicale (Maladies Respiratoires) Hospitalisation Maladies Respiratoires Explorations Fonctionnelles Respiratoires
Mercredi 9 décembre	Bronchomotricité et Bronchosensibilité
Lundi 14 décembre	Hospitalisation de jour et de semaine pneumologique Consultations Maladies Respiratoires Allergologie

ENSEMBLE MATERNITE-PEDIATRIE		
L'ensemble Maternité-Pédiatrie ouvrira entre le 12 et le 31 janvier 1993, avec les transferts du Centre de Bionne, de la Maternité, de Saint-Charles et de Gui de Chauliac. Les accouchements seront assurés à la Maternité jusqu'au 12 janvier 1993. Les consultations s'interrompent le vendredi 6 janvier au soir pour la Maternité, le jeudi 14 janvier au soir pour Bionne et reprendront le lundi 18 janvier. Une permanence sera assurée à l'Hôpital Arnaud de Villeneuve à partir du mardi 12 janvier. Pour la Pédiatrie, une permanence de consultations sera assurée à l'Hôpital Saint-Charles les lundi 25 et mardi 26 janvier et à l'Hôpital Arnaud de Villeneuve du mercredi 27 au vendredi 29 janvier. Elles reprendront normalement le lundi 1 ^{er} février 1993.		
Services transférés		
<ul style="list-style-type: none"> ■ de la MATERNITÉ du 8 au 13 janvier 1993 ■ de BIONNE le 15 janvier 1993 ■ de SAINT-CHARLES le 12 janvier et du 18 au 26 janvier 1993 ■ de GUI DE CHAULIAC le 27 janvier 1993 		
Mardi 12 janvier	Maternité	Blocs chirurgicaux et obstétriques Consultations urgentes Hospitalisation de jour Hospitalisation 2 ^e étage (tous secteurs regroupés)
	Pédiatrie	Réanimation Soins Intensifs Chambres Mère-Enfant
Mercredi 13 janvier		Hospitalisations Maternité 3 ^e étage (Obstétrique) et 4 ^e étage (Gynécologie)
Lundi 18 janvier		Toutes les consultations Maternité Secteur I.V.G.
Lundi 25 janvier		Ludothèque Hôpital de jour pédiatrique Foetopathologie
Mardi 26 janvier		Hospitalisation 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e (Pédiatrie) Hyperprotégés Dialyse
Lundi 1 ^{er} février		Consultations pédiatriques

OUVERTURE DE L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE



"La rue médicale", au cœur du nouvel hôpital.

Tout est-il prêt pour l'ouverture du nouvel hôpital Arnaud de Villeneuve ?

L'ensemble cardio-pneumologique s'installera à Arnaud de Villeneuve entre le 1^{er} et le 14 décembre. L'ensemble maternité pédiatrie ouvrira entre le 12 et le 31 janvier prochains.

Tous les problèmes de financement du fonctionnement sont en effet aujourd'hui réglés. Il aura fallu plusieurs interventions de M. le Député Maire Georges Frèche, Président du CHU, auprès de M. Kouchner, Ministre de la Santé et de M. Teulade, Ministre des affaires sociales, pour que les crédits soient débloqués. La dernière en date remonte au mois de juillet. C'est fin août que le ministère reconnaissait le bien-fondé au dossier présenté qui était très différent du premier dossier puisque le surcoût de fonctionnement annoncé passait de 33 MF à 98 MF.

Ce surcoût de 98 MF incorpore toutes les dépenses supplémentaires de fonctionnement d'Arnaud de Villeneuve qui avaient été sous évaluées de manière parfaitement irréaliste à l'origine du dossier. La précédente direction n'avait prévu que 58 MF pour les équipements médicaux chirurgicaux, et hôteliers alors que nous avons dû investir 146 MF. Elle n'avait prévu aucune création de postes nouveaux. Or c'est au total 79 postes d'agents supplémentaires qui étaient indispensables pour ouvrir Arnaud de Villeneuve dans de bonnes conditions.

Tout d'abord parce que l'on est obligé de maintenir l'hôpital St Charles en fonctionnement pendant encore au moins 3 ans,



Guy Vergnes.

car il y reste la dermatologie, l'ORL et l'hôpital général. Cela représente 39 agents pour maintenir en fonctionnement la structure de St Charles. D'autre part, le nouvel hôpital a des surfaces beaucoup plus techniques, plus développées que les structures anciennes, avec notamment trois fois plus de lits de réanimation, qui sont gros consommateurs de personnel. Tout cela le Ministre l'a admis. Il nous a donc accordé les crédits que nous demandions et nous ouvrons aujourd'hui dans d'excellentes conditions.

L'équipement médical du nouvel hôpital est-il suffisant et satisfaisant ?

Nous avons doté Arnaud de Villeneuve des équipements les plus modernes. Il n'était pas question, comme cela était prévu à l'origine, de transporter dans le nouvel hôpital le matériel des anciennes structures. La plupart des équipements

L'hôpital Arnaud de Villeneuve ouvre aujourd'hui dans les meilleures conditions, tant sur le plan médical que sur le plan hôtelier. Pour Guy Vergnes, Directeur Général du CHU, le nouvel hôpital, pièce maîtresse du Plan Directeur du CHU, dote Montpellier d'un des plateaux hospitaliers les plus performants de France, au service des malades et de la santé publique.

LES CHEFS DE SERVICE DU NOUVEL HÔPITAL

Laboratoire de bactériologie : Pr. Boulanger.	Cardiologie "A" : Pr. Grolleau-Raoux.
Laboratoire de biochimie génétique : Pr. Demaille.	Cardiologie "B" : Pr. Davy.
Laboratoire de biologie cellulaire et hormonale : Pr. Rochefort.	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire : Pr. Chaptal.
Laboratoire d'électro-encéphalographie : Pr. Touchon (praticien universitaire et hospitalier).	Chirurgie thoracique et vasculaire : Pr. Mary.
Laboratoire Central d'explorations fonctionnelles respiratoires : Pr. Prélaud.	Transplantations cardio-thoraciques : Pr. Thévenet.
Radiologie : Pr. Senac.	Gynécologie Obstétrique : Pr. Viala, Pr. Laffargue.
Radiologie pédiatrique : Dr Couture (à titre provisoire).	C.E.C.O.S. : Pr. Humeau (praticien universitaire et hospitalier).
Anesthésie réanimation "B" : Pr. Roquefeuille.	Pédiatrie : Pr. Astruc, Pr. Dumas, Pr. Rieu.
	Pneumologie : Pr. Michel.



Pneumo-cardiologie.

étaient trop vétustes et pour certains, carrément indémontables. On trouvera à Arnaud de Villeneuve la dernière génération des équipements médicaux, chirurgicaux et de réanimation.

En matière d'imagerie et de radiologie notamment : on a acheté par exemple un scanner à rotation continue qui tient très peu de place et qui est le numéro un de la série. Tout est vraiment réuni pour que les conditions de soins soient parfaites tant pour le secteur cardio-pneumologie que pour la maternité-pédiatrie.

Les médecins doivent être satisfaits...
Vous pouvez même dire qu'ils se sentent comblés ! Ils étaient partis sur une base de 58 MF, et c'est finalement 146 MF d'équipements qui ont été investis. Nous avons étroitement associés le corps médical au choix des équipements : des visites de certaines industries, visites d'autres sites hospitaliers. Nous sommes même fait prêter la plupart des gros équipements pour les essayer.

- Nom : de VILLENEUVE
- Prénom : Arnaud
- Date de naissance : aux environs de 1240
- Lieu de naissance : en Catalogne, dans les environs de Barcelone ou encore Villeneuve Loubet (Alpes Maritimes) ou Villeneuve les Maguelonne (Hérault)
- Etudes : chez les Dominicains de Barcelone à l'École de Médecine de Naples. Il est nommé Maître et établi à Barcelone. Sa venue à Montpellier se situe entre 1285 et 1293. Arnaud de Villeneuve meurt en 1311. Il est enseveli à Gênes.



Georges Frèche visite les chambres de la nouvelle maternité. Claires et spacieuses elles pourront accueillir confortablement les jeunes pères et les familles rendant visite aux mamans et à leur bébé.

D'autre part, si on ouvre Arnaud de Villeneuve dans d'excellentes conditions cela ne se fera pas au détriment des autres services. Beaucoup de médecins se souvenaient que les équipements de Gui de Chauliac et de Lapeyronie s'étaient faits au détriment des autres secteurs. Ils se disaient : "on va faire pareil avec Arnaud de Villeneuve". C'était une hypothèse qu'ils ne pouvaient pas admettre car elle aurait entraîné la ruine de certains services. Aujourd'hui les médecins sont rassurés. On ne déshabillera pas Paul pour habiller Pierre.

Je veux insister également sur un point important. La réponse positive du ministère, quant au surcoût nous est parvenue au mois d'août. L'ouverture de l'hôpital se fait en décembre. C'est très court et cela n'a été possible que parce que, dès le mois de juin, j'ai passé les commandes d'équipements. Dans le domaine médical surtout pour les appareils de radiologie, les délais de livraison sont de plusieurs mois. On a ainsi pu gagner un temps précieux et ouvrir le nouvel hôpital dans des délais records.

L'équipement hôtelier est-il à la hauteur de la qualité de l'équipement médical ?

Vous connaissez mes idées sur le sujet : un hôpital doit être un hôtel trois étoiles où l'on vient se faire soigner. On a tout fait pour mettre ce principe en pratique. Bien sûr, Arnaud de Villeneuve ne dispose que des chambres à un ou deux lits. Tout l'aménagement intérieur a été conçu et réalisé avec un double souci : le confort et l'esthétique. En fait on a essayé de se mettre à la place des gens qui arrivent,

soit pour se faire soigner, soit pour visiter un malade. Nous avons voulu, pour eux que les lieux soient le plus apaisants et le plus chaleureux possible. Nous nous sommes donc adjoint les services d'un architecte-décorateur qui a travaillé dans ce sens : le mobilier choisi est à la fois beau, confortable et résistant. Pour les salles d'attente nous avons pris la nouvelle gamme des sièges d'aéroport. Des jardinières avec des plantes ont été disposées un peu partout. Une décoration picturale égaye les murs des couloirs. Celle-ci a été choisie par les personnels qui vont travailler à Arnaud de Villeneuve et qui ont été invités à donner leur avis sur plusieurs propositions réunies dans un catalogue. Dans le même ordre d'idées, nous avons complètement repris l'ensemble du hall d'entrée de l'hôpital. Tel qu'il nous avait été livré il nous paraissait impersonnel, avec des couleurs agressives. Nous avons fait en sorte que cet accueil soit chaleureux, et bien organisé.

Où en est le plan directeur du CHU.

On vient de mettre en service la deuxième tranche de rénovation de l'hôpital St Eloi. Début octobre quatre services de médecine interne de St Eloi se sont installés dans leurs nouveaux locaux. C'est une opération très importante qui concerne 120 lits plus les plateaux techniques de consultation et d'exploration fonctionnelle. Non seulement les locaux ont été refaits, mais tous les équipements ont été renouvelés. Le tout en collaboration étroite avec le personnel.

Actuellement nous travaillons sur la 3^e tranche de St Eloi. L'étude en cours concerne l'ensemble des blocs opératoires de la chirurgie viscérale, et de la greffe hépatique. Cette opération est évaluée à 20 MF.

Le regroupement d'un certain nombre de laboratoires est également en cours d'étude, autour du pôle St Eloi-Gui de Chauliac.

La restructuration de l'hôpital Gui de Chauliac démarrera prochainement avec la restructuration du secteur neuro-radiologie, et radiologie comprenant l'installation d'une machine à résonance magnétique.

A terme l'objectif est de faire de Gui de Chauliac un établissement spécialisé dans tout ce qui touche à la tête : neurologie, neurochirurgie, ORL, ophtalmologie.

Les travaux dureront 7 à 8 ans et seront de l'ordre de 250 MF.

Enfin, une étude est lancée pour installer dans les locaux de l'ancien centre Paul Lamarque, les services du CHU permettant de libérer l'hôpital St Charles dans environ trois ans.

Pour conclure sur ce sujet je voudrais ajouter, qu'aujourd'hui, au CHU, le climat est bon. Le personnel médical, qui dans l'ensemble forme une équipe d'excellente qualité, collabore de manière très positive pour améliorer le service rendu aux usagers. Un exemple : dès 1993 toutes les consultations du CHU se feront sur rendez-vous et non plus dans le cadre de plages horaires qui entraîneraient des attentes trop longues pour les usagers.

Cette mesure, proposée à l'initiative de la direction générale sera appliquée par l'ensemble des services du CHU.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

LE C.H.U. PREMIER EMPLOYEUR DE LA REGION

Le C.H.U. est un établissement public de santé doté de l'autonomie administrative et financière dont les missions principales sont les soins, l'enseignement et la recherche.

Le C.H.U. est administré par un conseil d'administration présidé par Georges Frêche, Député-Maire de la ville de Montpellier, et dirigé par Guy Vergnes, directeur général. Le conseil d'administration et la direction générale travaillent en concertation avec des organes représentatifs comme : la commission médicale d'établissement présidée par M. le professeur François-Bernard Michel, le comité technique paritaire, les commissions administratives paritaires, le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail.

Le centre hospitalier est lié par convention à la Faculté de médecine de Montpellier. L'ensemble formé

par ces deux institutions est appelé "Centre hospitalier universitaire" ou "C.H.U."

Le C.H.U. de Montpellier est le premier employeur de la région avec un effectif permanent de 8 162 personnes :

- 1 143 médecins dont 119 professeurs des universités-praticiens hospitaliers.

- 7 019 agents hospitaliers dont 1 891 infirmier(e)s, 335 surveillant(e)s.

- 1 604 agents administratifs et techniques.

Au total plus de 100 métiers différents sont représentés au sein du C.H.U.

Le C.H.U. est également un pôle pédagogique sanitaire régional qui compte 927 internes et étudiant(e)s hospitalier(e)s. et 9 écoles d'enseignement para-médical dont 4 écoles d'infirmier(e)s.

Pôle de recherche performant le

C.H.U. comporte 11 unités de recherche (10 INSERM, 1 INSERM / CNRS) et 70 chercheurs.

En 1990, le C.H.U. a réalisé 277 000 consultations et 94 000 hospitalisations.

LES DIFFERENTES UNITES DU C.H.U.

- Centre administratif André Benech

- Arnaud de Villeneuve - 454 lits

- Lapeyronie - 693 lits

- La Colombière - 865 lits

- St Charles / Hôpital général - 506 lits

- St Eloi - 438 lits

- Gui de Chauliac - 486 lits

- Bellevue - 120 lits

- Centre de consultation et de soins dentaires

- Centre de formation du personnel hospitalier

- Crèche Boutonnet

ORGANIGRAMME DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

Directeur Général, M. Guy VERGNES
Directeur Général Adjoint, M. Jean-Louis BILLY

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

- Direction des Affaires Financières

Mme Joséphine BIAGGI, Directeur de service central
Mme Isabelle GUERRERO-BARNAY, Attaché de Direction

- Direction du Personnel - Formation - Ecoles

M. René CERATO, Directeur de service central
M. Guy BOUDET, Directeur Adjoint
M. Thierry GANS, Attaché de Direction
Mme Mireille POYOL-DE FINA, Infirmière générale

- Direction des Affaires Médicales

M. Patrice FARCI, Directeur Adjoint

- Direction des Services Economiques

M. Claude STORPER Directeur de service central.
M. Michel ESCUDIER, Attaché de Direction
Mme Andrée BARRETEAU, Attaché de Direction
M. Jean MOREAU, Ingénieur en Chef Bio-Médical
M. Marc FANTONI, Ingénieur principal
M. Gérard CASTET, Ingénieur agronome

- Direction des Travaux, du Plan de la Dotation et des Services Techniques

Mme Flore RIVANI, Directeur Adjoint
M. Franck DELHAYE, Attaché de Direction
M. Claude ROUVIERE, Ingénieur en chef
M. Raymond SAINT-ANDRE, Ingénieur principal
M. Patrick DALVERNY, Ingénieur subdivisionnaire

- Direction des Systèmes Information, Analyse de Gestion, Organisation, Archives

M. Philippe BURNEL, Directeur Adjoint
M. Gilles LAUNAY, Attaché de Direction
M. François GAUJOUX, Directeur du Centre Régional d'Informatique Hospitalier
M. Alain BERON, Ingénieur, assistance utilisateurs
Mlle Patricia FILHOL, Ingénieur, comptabilité analytique d'exploitation

- Direction de la Communication

Mlle GORRIAS Valérie

DIRECTIONS D'ETABLISSEMENTS

- St Eloi, Gui de Chauliac, St Charles - Hôpital général

Mme Martine CLERC, Directeur de service central

- La Colombière - Bellevue

M. Bernard BARRAL, Directeur Adjoint

- Lapeyronie

M. Pierre SANTUCCI, Directeur de service central

- Arnaud de Villeneuve - Centre de soins dentaires - crèches

M. André DURAND, Directeur Adjoint

LES LOCAUX LIBERES PAR LA MATERNITE ABRITERONT PROVISOIREMENT LE COMMISSARIAT

Les services du Commissariat vont s'installer provisoirement, pendant la durée des travaux des locaux de l'Avenue Clémenceau, dans l'ancienne maternité, Av. du professeur Grasset.



Les locaux de l'ancienne maternité.

En janvier les services du CHU vont quitter définitivement les locaux de la maternité situés avenue du professeur Grasset. Au départ la direction générale du CHU avait l'intention de vendre tous les sites libérés par l'ouverture du nouvel hôpital Arnaud de Villeneuve. Mais elle a été contactée par le Préfet de région, Bernard Gérard qui souhaitait louer les locaux de l'ancienne maternité pour y installer, à titre provisoire, les services du commissariat central. De très importants travaux de reconstruction vont en effet démarquer au commissariat de l'avenue Clémenceau. La situation centrale de l'ancienne maternité, la taille des locaux, leur disposition conviennent tout à fait, moyennant quelques travaux sommaires d'aménagement, au fonctionnement provisoire du commissariat.

Une convention d'occupation des locaux à titre précaire, a donc été passée entre le CHU et l'Etat : **Objet de la convention** Le CHU de Montpellier met à la disposition temporaire de l'Etat les locaux dénommés "maternité" dont il est propriétaire : 13 avenue du professeur Grasset à Montpellier, en vue d'y héberger les services du commissariat de police de Montpellier pendant la durée des

travaux de reconstruction du nouveau commissariat central.

Durée de la convention La présente convention est conclue pour une période débutant au 1^{er} mars 1993 et s'achevant au 31 décembre 1994.

Toutefois en cas de nécessité absolue, la durée de la mise à disposition pourrait être prolongée par la conclusion d'un avenant à la présente convention.

Le CHU s'engage en outre à permettre la réalisation par l'occupant de travaux préalables



à l'installation des services de police dès le 1^{er} février 1993 simultanément à ses propres opérations de déménagement des installations, matériels de mobilier.

Ce dernier point de la convention est important. Le CHU autorise l'Etat à commencer les travaux d'aménagement pendant les opérations de déménagement de la maternité. Cela permet de gagner un temps appréciable pour le lancement des travaux du commissariat.

Brèves

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT PROGRAMME DE DECEMBRE

Mercredi 2 décembre à 9h

RV : Institut de Botanique, rue Auguste Broussonnet

Organisateur : Collectif Hélianthe
Dimanche 13 décembre à 9h

RV : Foyer rural de Capestang

Organisateur : S.P.N. - A.V.P.

Jeudi 3 décembre à 18h30

Conférence Hélianthe : chauves-souris méditerranéennes

RV : Institut de Botanique, rue Auguste Broussonnet

Organisateur : Collectif Hélianthe

Samedi 5 décembre à 14h

Samedis buissonniers : le chêne vert

RV : Domaine de Restinclière à Prades Le Lez

Organisateur : Ecologistes de l'Euzière

Dimanche 6 décembre à 8h ou 9h30, selon le RV.

Larzac et gorge de la Vis

RV : 8h à l'U.S.T.L. ou 9h30 à la mairie de Vacquerie

Organisateur : GRIVE

Mardi 8 décembre à 18h

De l'air : La qualité de l'air à Montpellier

RV : devant l'Opéra-Comédie

Organisateur : APIEU

Jeudi 10 décembre à 18h30

Conférence Hélianthe : le Pastoralisme

RV : Institut de Botanique, rue Auguste Broussonnet

Organisateur : Collectif Hélianthe

Mercredi 23 décembre à 9h

RV : devant la Réserve naturelle du Bagnas

Organisateur : APIEU

Jeudi 10 décembre à 18h30

Conférence Hélianthe : le Pastoralisme

CALENDRIER DU MAMMOBILE

DECEMBRE 92	
La Paillade	9h-17h
Place du Marché, devant la MPT Léo Lagrange	Saint-Jean de Védas
Mardi 1 - mercredi 2 - jeudi 3	Place du Pradet
8h-18h	Lundi 21 - mardi 22 - mercredi 23
Mas de Grille (Midi Libre)	10h-18h
Vendredi 4	Jeudi 24
8h-18h	9h-13h
Saint-Jean de Védas	Journée Portes ouvertes sur l'Esplanade
Place du Pradet	face au Mess des Officiers
Lundi 7 - mardi 8 - mercredi 9 - jeudi 10 - vendredi 11	Lundi 28 - mardi 29 - mercredi 30
8h-18h	10h-18h
Samedi 12	Jeudi 31
	9h-13h

SEANCE DU 23 NOVEMBRE

CONSEIL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE

1. Communication des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal.

2. Information de M. le Député-Maire.

3. Question d'actualité municipale. M. Jamet à M. le Député-Maire.

4. Cession à la ville par la SERM du lot volume 4 de l'immeuble la Coupole à Antigone reliant cet immeuble à la Maison du Travail.

5. Adoption du transfert de domanialité lié à l'opération "déviation de Juvignac".

6. Aligement rue de la Roqueturière : cession gratuite du terrain appartenant à M. Gabriel Evrard.

7. Avenant n° 1 au bail emphytéotique Etat/Ville de Montpellier, avenue du Pic Saint Loup dans le cadre de l'opération "Echangeur de la Lyre".

8. Elargissement de la rue Georges Denizot et aménagement du carrefour avec la rue de la Croix de Lavit. Cession gratuite du terrain appartenant à M. Adra.

9. Mise à l'alignement de l'avenue de Lodeve et aménagement de pistes cyclables : acquisition d'un terrain appartenant aux copropriétaires de la résidence "Le Pluton".

10. Mise à l'alignement de la rue de la Roqueturière. Cession gratuite d'une bande de terrain appartenant à M. Fressoz.

11. Acquisition par la ville, à la SERM, d'un terrain de 6 358 m², à La Paillade, à côté des Escholiers de la Mosson, afin d'y aménager un équipement public.

12-13. Rue Louise Michel et rue Marie Durand mise à disposition par la ville, à France Télécom, de deux centres de distribution pour le câblage de la ville par fibres optiques.

14. Dans le cadre de la loi d'orientation pour la ville (L.O.V.) publiée le 19 juillet 1991, élaboration d'un programme de référence pour les quartiers d'urbanisation récente ou sont situés de grands ensembles.

15. Maison du Travail. Servitude de passage pour issue de secours.

16. Programme d'aménagement d'ensemble multistade dans le secteur Croix d'Argent / Les Montels. Equipements publics prévus : la Maison Pour Tous située dans la ZAC de la Croix d'Argent ; un parking d'une dizaine de places proche du terrain de football de la Croix d'Argent ; le bassin de retenue de Combe-male. Réalisation du PAE prévue dans un délai de 10 ans.

17. Convention passée entre la ville et l'OPAC confiant à ce dernier les études de réhabilitation et la mise en place de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de la Tour d'Assas.

18. Avenant n° 1 à la convention ville-SERM pour le prolongement de la rue Léon Blum à Antigone.

19. Convention de maîtrise d'œuvre entre la SERM et les services techniques municipaux pour la ZAC Garosud.

20 à 22. Attribution d'une subvention de 12 000 F à l'association des amis de la ferme pédagogique ; de 10 000 F à l'association des écologistes de l'Euzière ; de 16 000 F à l'APIEU.

23. Avenant au marché avec la société paysagiste du littoral pour l'entretien des espaces verts de la ville, suite aux récentes tempêtes (notamment celle du 26 septembre 92).

24. Avenant au marché avec l'entreprise MMBTP pour l'aménagement des allées du square Planchon.

25. Attribution d'une subvention de 1 000 F au groupe universitaire pour l'écologie et la protection de l'environnement (GUEPE).

26. Contrat "enfance", entre la ville de Montpellier et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce contrat prend le relais du contrat-crèche qui se termine en 1992 et qui a permis, de créer 476 places de crèche.

27. Subvention de 15 000 F à l'association pour la prévention des inadaptations de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes.

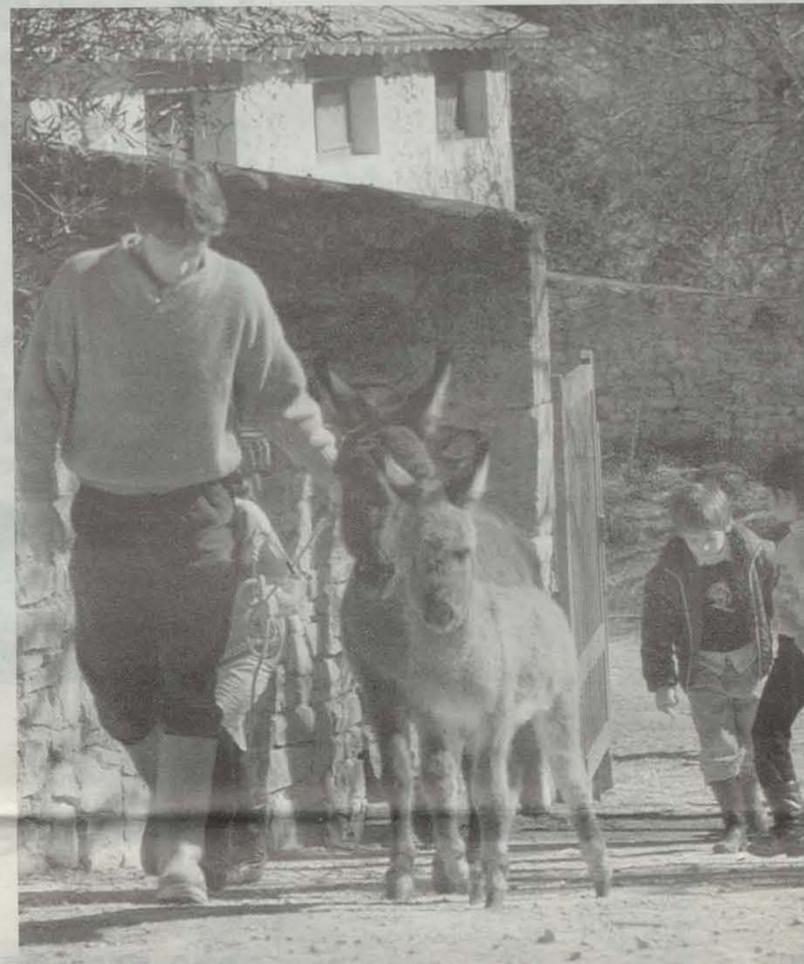
28. Affectation de subvention à des associations sportives pour l'année 1992.

29 à 31. Dénomination de voies dans les quartiers Croix d'Argent, Hôpitaux Facultés, Millénaire.

32. Appel d'offres restreint pour les marchés d'entretien de la voirie.

33-34. Appels d'offres ouvert pour des travaux de voirie : reprise de tranchées ; revêtement en asphalte coulé des trottoirs de la ville.

35 à 37. Appels d'offres pour : l'achat de matériel agricole et pièces détachées ;



Question n° 20. Ferme pédagogique de Lunaret.

24. Avenant au marché avec l'entreprise MMBTP pour l'aménagement des allées du square Planchon.

25. Attribution d'une subvention de 1 000 F au groupe universitaire pour l'écologie et la protection de l'environnement (GUEPE).

26. Contrat "enfance", entre la ville de Montpellier et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce contrat prend le relais du contrat-crèche qui se termine en 1992 et qui a permis, de créer 476 places de crèche.

27. Subvention de 15 000 F à l'association pour la prévention des inadaptations de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes.

28. Affectation de subvention à des associations sportives pour l'année 1992.

29 à 31. Dénomination de voies dans les quartiers Croix d'Argent, Hôpitaux Facultés, Millénaire.

32. Appel d'offres restreint pour les marchés d'entretien de la voirie.

33-34. Appels d'offres ouvert pour des travaux de voirie : reprise de tranchées ; revêtement en asphalte coulé des trottoirs de la ville.

35 à 37. Appels d'offres pour : l'achat de matériel agricole et pièces détachées ;

l'achat de matériel et de mobilier de bureau ; l'achat de vêtements de travail et chaussures de sécurité.

38 à 44. Garantie de la ville.

- 10 298 560 F à l'OPAC pour la construction d'un immeuble de 29 logements, résidence La Carriera, ZAC du Lac des Garrigues.

- 2 893 286 à l'OPAC pour la construction de 103 logements résidence la Croix du Sud, ZAC de la Croix d'Argent (garantie complémentaire).

- 428 340 F à l'OPAC pour la construction de 28 logements résidence Marie Caizergues 3 (garantie complémentaire).

- 6 225 000 F à l'OPAC pour divers travaux, diverses opérations, projets cumulés.

- 10 000 000 F à la SERM pour des travaux d'aménagement à Antigone (garantie à hauteur de 80 % du capital emprunté).

- 10 000 000 F à la SERM pour des acquisitions foncières Portes de la mer (garantie à hauteur de 80 % du capital emprunté).

- 13 800 000 F à la Société d'HLM Le nouveau logis méridional pour la construction de 36 logements opération Mas de Vigan, boulevard Paul Valéry.

45. Attribution de bourses communales pour l'année 1992.

46. Ajustements de rentrée, carte scolaire 1992-1993. La ville accepte les créations de classes et émet un avis défavorable à la décision de fermeture de classes.

47. Subvention aux associations qui organisent des classes de découvertes au profit des enfants des écoles maternelles et primaires.

48. Désignation de M. Boisson et M. Larbiou au Conseil d'administration des écoles de la Calendreta. Attribution d'une subvention de 147 000 F.

49. Appel d'offres pour les marchés de denrées alimentaires pour les restaurants scolaires en 1993.

50. Convention d'établissement et d'exploitation avec France Télécom COMCABLES SERL CGE (Téléservice). Avenant n° 6.

51. Création d'un marché aux antiquaires rue Philippy et Place Ste Anne. Adoption des tarifs.

52. Reconduction d'un programme de mise en œuvre de contrats solidarité dans la limite d'une centaine d'agents.

53. Révision du contrat de l'intendant gestionnaire des restaurants scolaires.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE

MUNICIPAL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE

Brèves

COURS DE THEATRE POUR ENFANTS

La Maison Pour Tous Marie Curie ouvre un atelier de découverte et d'expression théâtrale à travers des jeux de rôle, et d'improvisations à partir d'un conte ou d'une légende. Tout en s'amusant l'enfant pourra éveiller et épanouir son corps par le mouvement et la parole. (Echauffement, petites improvisations seuls ou en groupes, mimes, petites scènes...)

Les cours auront lieu :

- De 5 à 7 ans : tous les mercredis de 16 h à 17 h
- De 8 à 10 ans : tous les mercredis de 17 h à 18 h

Début des cours : le 6 janvier 1993. Contact : Maison Pour Tous Marie Curie Tél. : 67 75 10 34

SMTU : LIGNE 26

Un service pratique pour les utilisateurs de l'Ecolothèque : parents et écoliers disposent désormais d'horaires pratiques sur la ligne 26 de la SMTU.

- Départ de Montpellier (gare routière : 8h00 et 9h10)
- Départ du Mas de Grille : 16h12 et 17h22

La durée du parcours est de 20 à 25 minutes avec cinq points d'arrêts : Gare routière, Observatoire, Saint-Denis ou Poste Rondelet, Berthelot, G. Janvier, Ronceray.



ENSEMBLE FOLIANE

L'Association Ensemble Foliane dispense gratuitement une formation de danses tchécoslovaques depuis 1988, s'adressant à des amateurs hommes et femmes. Cours de langue et spectacles sont également organisés. Renseignements : 67.47.69.11

JACK LANG

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Culture a envoyé un télégramme de félicitations pour saluer le succès du 14ème Festival International du Cinéma Méditerranéen : "En 14 ans, Montpellier est devenu le point de rencontre privilégié des cinéastes de la Méditerranée. Je me réjouis qu'il soit l'occasion cette année d'un rassemblement national des classes A3 Cinéma, symbole de notre politique en faveur du développement de l'enseignement du cinéma dans les lycées et collèges. Je ne doute pas que le succès sera encore au rendez-vous de cette manifestation et vous remercie chaleureusement pour son organisation qui permet de mettre en lumière des cinématographies trop souvent méconnues.

Programme des visites du mois de décembre

- "Les églises du XVII^e et XVIII^e" : Jeudi 3 décembre
- "La pharmacie et la faïence" : Jeudi 10 décembre
- "Quartier de la Merc" : Mercredi 16 décembre
- "Quartier Sainte-Anne, Saint-Roch" : Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme au Triangle, tél : 67.58.67.58

Les départs ont lieu à 14h30, de l'Office de Tourisme, au Triangle.

DROITS DES FEMMES

Deux millions de femmes en France vivent au sein de leur couple des moments de violence quotidiens. Cette situation est inacceptable. Un numéro national d'appel téléphonique a été mis en place. Parler, c'est briser l'isolement, trouver le soutien nécessaire pour prendre une décision, entamer les démarches utiles.

Permanence Nationale : (16.140.02.02.33) A Montpellier : 67.58.07.10

ENVIRONNEMENT

Le CNRS installe à Montpellier la Direction Nationale du Programme Environnement. Destinée à promouvoir et à fédérer les recherches interdisciplinaires portant sur l'environnement, cette structure, basée jusqu'ici à Paris, est désormais installée sur le site de la Délégation Régionale du CNRS, route de Mende, à Montpellier. Elle est dirigée par Alain Ruellan.

OFFICE DE TOURISME



Le grand collectionneur d'œuvres d'art Yvon Lambert, Jacques Imbert directeur régional des Affaires Culturelles et Georges Frêche ont annoncé l'arrivée prochaine de la collection Lambert à Montpellier préfigurant le début du futur musée d'art moderne aux Ursulines.

TROPHÉE DES GUILHEMS



Les 5 et 6 décembre à la Salle Pétrarque, l'Association Ludique Montpelliéraine organise le Trophée des Guilhems, rencontre internationale de simulation historique avec figurines. Quatre thèmes différents (la Rome Républicaine, Invasions of Britannia, Europe Médiévale XIVème et XVème siècle, Melting Pot), avec la participation des meilleurs stratèges espagnols, italiens et français.

PARKINSON SOLEIL

Réunion de l'Association Parkinson Soleil, le 5 décembre à la Maison pour Tous 12, rue de l'Améthyste à Montpellier. Au programme, dossier médical : l'importance du facteur psychologique dans la maladie de Parkinson. Contact : 67.64.12.01

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE 93 FERA ETAPE A MONTPELLIER



Le tracé de la 80^e édition du Tour de France cycliste a été présenté en octobre dernier dans l'amphithéâtre du Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux. Montpellier a été retenue pour figurer parmi les 25 étapes du Tour qui, du 3 au 25 juillet 93 verront s'affron-

t 180 coureurs (20 équipes de neuf). Un tracé, plutôt centré sur la France, après les incursions européennes de l'an passé et prévoyant douze étapes de plaine, cinq de haute montagne, quatre contre la montre, dont le prologue et une journée de repos (le 20 juillet) en princi-

pauté d'Andorre. Rendez-vous à Montpellier, le 17 juillet prochain pour l'arrivée de la 13^e étape en provenance de Marseille et le 18 au matin, pour le départ de la 14^e étape (218 kms) à destination de Perpignan.

JUMELAGE

UN TRAVAIL D'ETE A LOUISVILLE ET HEIDELBERG



Découvrir une ville, un pays, une culture, perfectionner l'apprentissage d'une langue étrangère tout en effectuant un travail rémunéré : le Service des Relations Internationales de la Ville de Montpellier offre, chaque année, à plusieurs étudiants, dans le cadre de ses programmes de jumelage, la possibilité d'effectuer un séjour d'été de quatre semaines à Heidelberg (Allemagne) ou Louisville (U.S.A.). Ce programme s'adresse aux jeunes gens

et jeunes filles de nationalité française, titulaires du baccalauréat et inscrits dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur à Montpellier. Les participants sélectionnés par la Ville en raison du nombre de places limitées (Louisville : 30 places - Heidelberg : 10 places) sont embauchés par une entreprise ou une administration pour y effectuer un travail rémunéré pendant la durée de leur séjour. Cette expérience professionnelle ne peut en aucun cas être assimilée à un stage de formation, l'emploi proposé devant n'avoir aucun rapport avec les études en cours. Le choix des affectations est effectué par le Service des Relations Internationales qui dispose d'un éventail assez large de propositions : police, mairie, hôpital, hôtellerie, banques, cabinets d'avocat... Toutes les dépenses inhérentes à ce

sejour et notamment l'organisation et les frais de voyage ainsi que le logement sur place, de type résidence universitaire, sont à la charge des participants. Ils percevront cependant une rémunération de la part de l'entreprise qui les accueille. Pour plus de renseignements et pour retirer les dossiers d'inscription, les étudiants intéressés sont invités à se présenter à la Mairie de Montpellier, Service des Relations Internationales, Bureau 306, 3^e étage, avant le 31 décembre 92, date limite des inscriptions.



35^e édition du Critérium des Cévennes. Grand succès populaire pour cette manifestation organisée du 6 au 8 novembre par Alain Ricciardi, président de l'A.S.A.H.



400 lauriers roses et pins parasols plantés avenue Pierre Mendès France avec l'aide des classes de CM1 de Montpellier le 14 novembre.



M. Huang Yin Kvi, nouveau maire de Cheng Du, reçu avec sa délégation par Georges Frêche, le 13 novembre.



Inauguration d'Euromédecine, organisée pour la 2^e fois au Corum, du 11 au 15 novembre. 100 000 visiteurs cette année !



Assemblée générale du Réseau C6. Les maires de 6 grandes villes du sud de l'Europe à Montpellier, les 5 et 6 novembre derniers. De g. à d. : M. Jean Fageda Aubert, Palma ; Dominique Baudis, Toulouse ; Pasqual Maragall, Barcelone ; Mme Rita Barbera, Valence ; Georges Frêche, Montpellier ; Antonio Gonzalez, Saragosse.



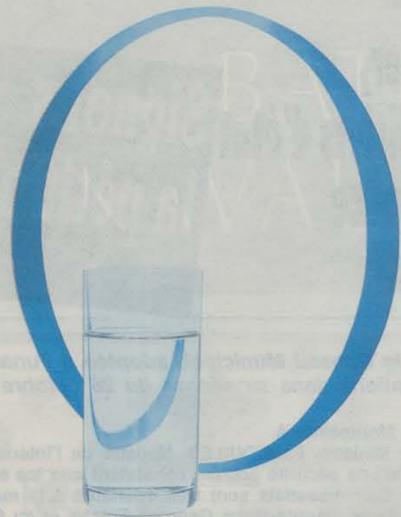
Inauguration de l'Ecole Primaire Villeneuve d'Angoulême, le 7 novembre.



Le grand collectionneur d'œuvres d'art Yvon Lambert, Jacques Imbert directeur régional des Affaires Culturelles et Georges Frêche ont annoncé l'arrivée prochaine de la collection Lambert à Montpellier préfigurant le début du futur musée d'art moderne aux Ursulines.



André Vézinet, Christian Bénézis et Michel Soulas étaient présents le 12 novembre à Celleneuve autour de M.M. Solignac et Cazals responsables de l'association St-Roch pour inaugurer une splendide salle multi-sports de 400 m² permettant aux adhérents de l'association de faire de la musculation, de la gymnastique, de la boxe américaine, mais aussi du yoga. L'Association St-Roch participera pleinement aux animations "Place aux Sports" en particulier lors des vacances scolaires.



Derrière l'eau, un métier.



Quand vous buvez un verre d'eau claire,

à quoi pensez-vous? A rien. Au plaisir de vous

désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir,

contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.

Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDONS SERVICE A LA VIE

ÉTABLISSEMENT
Yvan VERGNES
Gros/Demi-gros

ATELIER DE DÉCOUPE
ET DE TRANSFORMATION DE VIANDE
ENTREPRISE AGRÉÉE

Maison de confiance

15 bis, boulevard Alphonse-Daudet - 34800 PÉRET
Bureau : 67 96 28 11
Atelier : 67 96 28 07
Fax 67 88 05 20

MICROFORMA

des formations
pour entreprendre

BUREAUTIQUE - COMPTA
BILAN DE COMPÉTENCE
TECHNIQUES DE RECHERCHE
D'EMPLOI

496, Avenue de la Pompienne
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. 67 79 51 80

**CONSTRUIRE PARTOUT
OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE**

LE THELEME
RABELAIS

LE PARNASSE

OPALINE
ARCEAUX

ARPEGES
ANTIGONE

LE VILLAGE
AUX PIVOINES
AIGUELONGUE

LE CARIGNAN
POMPIGNANE

67.64.68.64

copra
LANGUEDOC-PYRENEES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

N O U V E A U

l'atelier
DE
FRED

A ceux qui souhaitent composer
leur appartement, nous offrons
en plus un cadre de rêve

D U P I A U P 6

Avec la résidence "l'Atelier de Fred", vous entrez dans l'exceptionnel, jusqu'à pouvoir laisser libre cours à votre imagination. Le calme des berges du Lez et le raffinement extrême d'une résidence de charme sauront vous offrir la plus belle des inspirations pour concevoir vous-même un appartement à vos mesures. Vous pourrez bien sûr profiter des précieux conseils d'un architecte d'intérieur pour créer le confort idéal qui conviendra à votre personnalité.

Avenue de la Justice de Castelnau à Montpellier

Mac de Merc
L'ATELIER DE FRED

CASTELNAU

Av. de la Justice de Castelnau

Gilbert Halaval
LA MAITRISE IMMOBILIERE

67 72 91 01
67 64 15 58

OPAC
de Montpellier

Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise

Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

**AGENDA
SPORTIF**

- VOLLEY BALL**
- MUC St Nazaire 2 décembre 1992 Palais des Sports René Bougnol
 - MUC Coupe d'Europe 2ème tour 5 décembre 1992 Palais des Sports René Bougnol
 - MUC Coupe d'Europe 2ème tour
- BASKET-BALL**
- Montpellier - OL Antibes 12 décembre 1992 Palais des Sports Pierre de Coubertin
 - Montpellier - CSP Limoges 22 décembre 1992 Palais des Sports Pierre de Coubertin
- RUGBY**
- MRC Colomiers 13 décembre 1992 Stade Sabathé
- TENNIS**
- TCMG1 / TC Florensac 1 Dimanche 6 décembre TCM Grammont
- HAND BALL**
- Montpellier - OM Vitrolles 4 décembre 1992 Palais des Sports René Bougnol
- TIE-BREAK**
- L'Association Tie-Break de l'Ecole Supérieure de commerce de Montpellier organise sur 3 jours un grand tournoi de tennis rassemblant des clubs d'entreprise et des étudiants des grandes écoles de France et de Languedoc-Roussillon. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 67 40 00 88, tous les jours de 12 h à 14 h.
- FOOTBALL**
- MHSC - Le Havre 5 décembre 1992 Stade de la Mosson
 - MHSC - Sochaux 19 décembre 1992 Stade de la Mosson
- VOL A VOILE**
- Au cours d'une cérémonie organisée le 26 octobre dernier à l'Espace Chaptal de l'Hôtel de Ville, Monsieur Christian Bénézis, adjoint au maire chargé des sports, a remis la médaille de la ville à Monsieur Gérard Lherme, champion d'Europe de vol à voile.
- ANIMATION**
- En 3 ans, l'A.G.T.M. s'est donnée les moyens de ne plus être seulement un lieu de location de terrains, mais un vrai club, ordonné avec ses adhérents, ses professeurs, ses équipes, ses championnats et ses tournois.
- VOCATION**
- Depuis, la pratique du tennis loisirs qui représente certainement la base de toute pratique sportive, jusqu'à la compétition, l'A.G.T.M. accompagne ses adhérents au niveau où ils le souhaitent grâce à une grande souplesse de fonctionnement.
- ADHERENTS**
- Sur les 4 clubs de l'AGTM, ce sont plus de 800 adhérents qui évoluent régulièrement, dont 700 licenciés, ce qui en fait quantitativement le premier club de la ville. Au mois d'août 1992, le seul tennis club de Grammont accueillait plus de 1300 personnes.



TENNIS MUNICIPAUX
**FENETRE
SUR COURTS**

L'association de gestion des tennis municipaux (A.G.T.M.) a réussi en quelques années à ouvrir ses installations au plus grand nombre. Avec, en prime, une équipe classée en 1^{re} division et un tournoi reconnu comme le plus important de la région.

- EQUIPEMENTS**
- Dirigé depuis 1989, par Anne-Marie Valat, l'AGTM regroupe autour du Tennis Club de Grammont, celui de la Paillade et des Garrigues et, depuis juillet 92, les deux terrains du Val de Croze. Au total, l'association gère 25 courts, dont 4 extérieurs éclairés (à Grammont et la Paillade) et un terrain couvert à Grammont.
- PUBLIC**
- L'accès des terrains de l'A.G.T.M. est ouvert aux abonnés et non abonnés à des tarifs privilégiés. L'inscription à un club permet notamment de jouer sur les trois autres structures du club.
- TARIFS**
- L'A.G.T.M. a permis d'ouvrir la pratique du tennis au plus grand nombre grâce à la compétitivité des prix proposés par sa structure municipale. Abonnés et non abonnés bénéficient de "menus" appétissants. Exemple : 3 heures de tennis pour 50 F (tarif jeunes, non abonnés...)
- HORAIRES**
- Vous êtes insomniaque et l'envie subite vous prend de jouer au tennis à 4 heures du matin, c'est possible avec l'A.G.T.M. Les quatre clubs fonctionnent en effet avec une grande souplesse et offrent de nombreuses possibilités au niveau de créneaux horaires. En dehors des week-ends, très fréquentés, l'accès aux terrains se fait sans limitation aucune.
- ENTRAINEMENTS**
- L'A.G.T.M. assure la formation des jeunes avec l'école de tennis, mais aussi des cours pour adultes (individuels et collectifs). En bref, la totalité de l'éventail proposé, toutes catégories d'âge et niveaux confondus.
- ENSEIGNANTS**
- Deux professeurs diplômés d'Etat assurent l'encadrement des éducateurs, l'enseignement et les stages organisés toute l'année pendant les vacances scolaires : MM. Oudone Outhabong à Grammont et M. Pierre Lavit à La Paillade.
- COMPETITION**
- Dans chaque club la compétition est possible grâce à diverses équipes jeunes et seniors engagées dans des championnats F.F.T. et aux tournois homologués internes et opens organisés.
- CLASSEMENT**
- L'A.G.T.M. dispose aujourd'hui de trois équipes classées en 1^{re} série (l'équipe senior messieurs du TCM Grammont, l'équipe seniors messieurs et l'équipe seniors dames du TCM Paillade). Tous les joueurs de 1^{re} division étant issus du club, ce classement témoigne bien des capacités de l'association et de la qualité de son encadrement.
- TOURNOIS**
- Plusieurs tournois homologués sont prévus pour la saison 92-93. Le Tennis Club Montpellier Grammont organise notamment du 5 au 25 juillet 1993 le plus gros tournoi de la région avec 30 000 F de prix en espèces et 10 000 F en lots.
- PROJET**
- L'organisation d'un "Tournoi de la ville de Montpellier", pourrait clôturer la saison des tournois en rassemblant en poule finale les meilleurs joueurs des trois clubs de l'A.G.T.M.
- STAGES**
- Ils ont lieu pendant toutes les vacances scolaires (prochaine session à partir du 21 décembre). Du lundi au vendredi jeunes et adultes évoluent en petits groupes pour 5 heures hebdomadaires d'initiation ou perfectionnement assurées par un professeur diplômé d'état.
- CARTE JEUNE**
- L'A.G.T.M. est partie prenante de la grande action de solidarité menée chaque été par la ville à l'égard de la jeunesse. Les titulaires de la carte jeune ont accès gratuitement aux terrains et un tournoi "Carte Jeune" non homologué est organisé le 1^{er} semaine de septembre.

A.G.T.M. - Grammont : 67 64 29 55 - La Paillade : 67 03 08 09
Les Garrigues : 67 75 07 01

CONCERT DU NOUVEL AN
HOLLYWOOD PARADE

Longtemps repoussée du pied sous les tapis de l'histoire cinématographique, la musique de film resurgit aujourd'hui revitalisée et triomphante dans les rayonnages de nos disques préférés. Cette initiative de producteurs mercantiles, habiles à exploiter jusqu'au bout la substance des rêves, corrige ainsi une injustice trop longtemps entretenue. Tout à tour flattée et maltraitée, dans le sillage hollywoodien, comme une esclave soumise aux images qui l'avaient fait naître, la musique de film s'emportait pourtant comme un parfum et continuait de séduire bien après que les visages du rêve se soient dissipés. Dès les années 40, les tentatives d'émancipation de quelques grands compositeurs, comme Dimitri Tiomkin, Miklos Rosza, Max Steiner, Alfred Newman ou Bernard Herrmann, donnèrent lieu à quelques suites symphoniques aujourd'hui précieusement restituées. Parce qu'ils travaillaient sur mesure, on avait oublié que ces compositeurs du cinéma étaient, au départ, de grands créateurs. On finit même par se souvenir que la plupart d'entre eux avaient été les héritiers splendides des post-romantiques, de Bartok ou de l'école de Vienne. L'Orchestre Philharmonique de Montpellier vous propose, en ce début d'année, un mélodieux mélange de ce que le grand Hollywood a donné à voir et à entendre.



Programme :

- West Side Story : L. Bernstein
- Autant en emporte le vent : M. Steiner
- Carroussel Waltz : R. Rodgers
- La guerre des étoiles : J. Williams
- The chairman dances : Adams

Direction : David Robertson
Vendredi 1^{er} janvier - 12 h
Opéra Berlioz
Location : 67 61 66 16

CINEMA

JEAN VIGO
• Ganashatru (un ennemi du peuple)
Satgajit Ray - Inde - 1988
Jeudi 10 décembre à 20h30
• Tous en scène (the Bandwagon)
Vincente Minnelli - USA - 1953
Jeudi 17 décembre à 20h30



MAISON DE HEIDELBERG
• David de Peter Lilienthal - All - 1978
Jeudi 3 décembre à 20h30
• Das Mädchen mit den Feuerzeugen (la petite marchande de briquets)
Ralf Huettner - All - 1987
Jeudi 17 décembre à 20h30
• Das Schweigen des Dichters (Le silence du poète)
Peter Lilienthal - All - 1986
Jeudi 10 décembre à 19h00
Amphi F - Université Paul Valéry

OPERA



OPHÉE AUX ENFERS
de Jacques Offenbach
22, 23, 24 décembre à 20h
26 et 27 décembre à 15h
Opéra-Comédie

LES VEPRES DE LA VIERGE
Monteverdi
12 décembre à 20h30
Opéra-Berlioz - Le Corum

EXPOS

TOILES
• "AUX FRONTIÈRES DU RÊVE ET DE LA RÉALITÉ"
Exposition des peintures d'Albert Gineste
Vernissage le 2 décembre à 18h30, en présence de l'artiste.
Du 2 au 18 décembre
Maison de Heidelberg
Tél : 67 60 48 11

QUATUOR TALICH
Haydn : Quatuor en ré majeur, op 6415, l'Alouette
Beethoven : Quatuor op. 95, en fa mineur
Smetana : Quatuor n° 1
10 décembre à 20h30
Salle Molière

Opéra de Montpellier
Location : 67 66 00 92
Minitel : 3615 code Thea, puis Montpellier

PHOTOS

Présentation en collaboration avec l'Institut Franco-Portugais de Lisbonne d'auteurs photographes portugais.
Galerie Angle
Tél : 67.79.15.09

JAM
• Jimmy Gourley trio
3 décembre à 21h30
• Mezcal
4 décembre à 21h30

MUSIQUE

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
• Gérard Masson, "Bud" création mondiale ; Richard Strauss, "Quatre derniers Lieder" Karen Huffstodt, soprano ; Tchaikowski, "Symphonie n° 5 en mi mineur, opus 64"
Direction : Antonio Pappano
vendredi 4 décembre à 20h30
samedi 5 décembre à 17h00
• Webern - cinq pièces opus 5 pour orchestre à cordes
Mahler - Das lied von der Erde, Jard Van Nes, mezzo
Vinson Cole, ténor
Direction : Hubert Soudant
vendredi 11 décembre à 20h30
dimanche 13 décembre à 17h00
• Saint-Saëns - Le Carnaval des Animaux
Mahler - Lieder eines Fahrenden Gesellen (version Schoenberg)
Bruno Maderna - Concerto pour deux pianos et instruments
Reger - Mouvement de sérénade
Schoenberg - Kammer symphonie opus 9
Ennio Pastorino, Anli Pang, pianos
Martine Olmeda, mezzo

• Roger Guerin et Bernard Peiffer
11 décembre à 21h30
• La fête à Jeannot
Boeuf d'enfer autour du batteur montpelliérain
Jeannot Azema
Jam / Jazz Action
43, rue Henri René
tél : 67.22.50.10
"Canto General"
Theodorakis et Meruda le 30 décembre à l'Opéra Berlioz.
Renseignements : 67 72 59 86

CANTO GENERAL
L'Association pour l'Action Musicale (A.S.P.A.M.) organise du 26 au 30 décembre 92 une rencontre chorale européenne à Montpellier. Celle-ci réunira, au cours d'un concert unique, le 30 décembre, des chœurs allemands, espagnols, italiens, autour de l'oeuvre de Mikis Theodorakis et Pablo Neruda : le Canto General.
Opéra Berlioz à 21h00
mercredi 30 décembre

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
• Gérard Masson, "Bud" création mondiale ; Richard Strauss,

Direction : Pierre Doukan
vendredi 18 décembre à 20h30
samedi 19 décembre à 17h00
• Concert du Nouvel An
Musique de films
Direction David Robertson
vendredi 1^{er} janvier à 12h00

LES BONNES
Jean Genet
8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 décembre à 21h
13 décembre à 17h
Au Nouveau Théâtre dans la programmation des Treize Vents
Tél : 67.58.08.13

LA PORTE (MATCH A LA UNE)
Pièce en un acte d'Anna Novac par la Cie "La Lune Rouge"
2-6 décembre à 21 h
dimanche à 17 h
Théâtre Lakanal
67 79 65 51

"STUDIO 102"
D'après Edgard Allan Poe
Mise en scène : Emmanuel de Gouvello
9-13 décembre à 21 h
dimanche 17 h
Théâtre Lakanal
67 79 65 51

"LA JAVA DE JULOT"
par la Cie Joël Collot
14-15 décembre à 19 h
Théâtre Lakanal
67 79 65 51

"UNE ENTREE POUR UN REPAS"
Tournée départementale du Secours Populaire
17-18 décembre à 21 h
Théâtre Lakanal
67 79 65 51

"AVEC NOUGARO-RINES"
Création 92
Mise en scène Micha Cotte
19-24 décembre - 21 h
le dimanche à 17 h soirée
exceptionnelle le 24 décembre
Théâtre Lakanal
67 79 65 51

"1 + 2 = 2"
Texte de Roland Dubillard
Du 24 au 31 décembre à 21 h
le dimanche à 17 h.
Soirées exceptionnelles les jeudis 24 et 31 décembre
Théâtre Lakanal
20, rue Lakanal
67 79 65 51

JEUDIS DE CELLENEUVE
• Trio
Controverse : Henri Vaude, flûtiste et Florent Fabre, percussionniste, entourent Martine Flaissier et sa harpe bleue électro acoustique.
Programme : Le grand stellaire - Vincent Paulet - Marche lente - Jean Claude Wolff - Travelling Ariane - Michel Decouste et aussi J.S Bach et Mozart.

ZENITH
• LE CIRQUE DE PEKIN
vendredi 4 décembre - 15h00 et 20h30
• "IL ETAIT UNE FOIS UN PRINCE..."
Spectacle féérique en deux actes, narrant la vie du célèbre ténor basque, Luis Mariano
Dimanche 6 décembre à 15h00
• LES VAMPS
Jeudi 10 décembre à 20h30

THEATRE MAISONS POUR TOUS

GRAND LOTO POUR LES ENFANTS
Lundi 21 décembre - dès 14 h 30
MPT Marie Curie
Tél. : 67 75 10 34

"IL RIPARATORE DI MARIONETTE"
Spectacle de théâtre et opéra pour enfants
Mardi 22 décembre
MPT Albertine Sarrazin
Tél. : 67 92 78 72

MARION LA BALANDINE "LE LABYRINTHE DES MERS"
Spectacle maternel pour enfants de 2 à 6 ans.
Mardi 22 décembre - 15 h
MTP L'Escoutaire
Tél. : 67 65 32 70

SPORTS : INITIATION A L'ESCALADE
(Encadrement spécialisé)
Mercredi 23 décembre de 14 h à 17 h.
MTP Albert Dubout
Tél. : 67 72 63 31

JOURNEE CEVENOLE
(Exposition, dégustation, spectacles...)
Mercredi 23 décembre
MPT Joseph Ricome
Tél. : 67 58 71 96

AUTOUR DU PERE NOEL
(du sapin aux cadeaux : une après-midi très animée...)
Jeudi 24 décembre
MPT J. Prévert
Tél. : 67 58 78 99

"PIT ET PAT ONT DES PATTES"
Un spectacle d'Eric Scialo
Jeudi 24 décembre à 15 h 30
MPT Boris Vian
Tél. : 67 72 63 31

APRES-MIDI CIRQUE
(Clowns, chiens savants...)
Jeudi 31 décembre dès 14 h 30
MPT Marcel Pagnol
Tél. : 67 42 98 51

LIVRE

MONTPELLIER: LA VILLE MEDIEVALE

La connaissance de la généalogie des Guillaume, fondateurs de la ville, et de leur patrimoine, apporte un éclairage tout à fait nouveau sur l'énigme passionnante des origines de Montpellier.

Publié par le Service Régional de l'Inventaire Général, "Montpellier : la ville médiévale" propose dans un ouvrage magnifique et abondamment illustré, de mieux comprendre la création et l'essor fulgurant de notre ville qui l'a imposée parmi les plus grandes du Moyen-Age.

Cette famille de très haute aristocratie, apparentée à Saint Guilhem, est solidement installée dans la moyenne vallée de l'Hérault lorsque dans le courant du XI^e siècle, elle projette la fondation d'une ville neuve sur la colline de Montpellier.



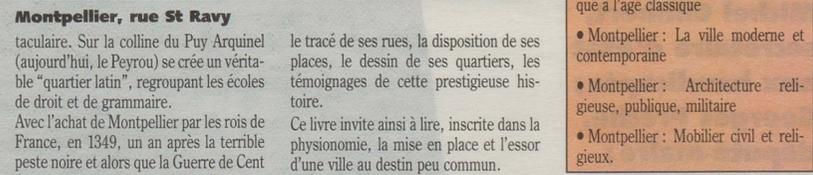
Les Guillaume construisent d'abord un château fort, contrôlant, une route très importante, chemin de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, et voie commerciale entre Nîmes et Béziers, l'Italie et l'Espagne (dans la vieille ville : rues actuelles du Pila Saint-Gély, Vieille Aiguillerie, du Collège, de la Monnaie, Jacques Cœur et Grand-rue Jean Moulin). Un bourg apparaît auprès du château, autour de l'église Sainte-Marie (place Jean Jaurès actuelle), avec un marché.



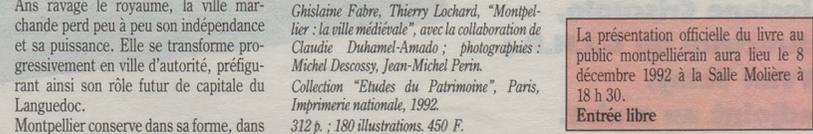
Dans les années 1130/1140, la construction par Guillaume VI d'une fortification unissant des secteurs d'habitat jusqu'alors dispersés, marque l'acte de naissance de la ville.



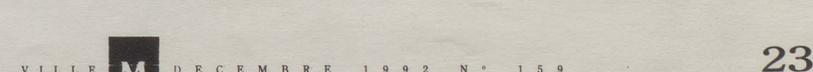
Les initiatives des seigneurs (remise en service du port antique de Lattes, participation à la frappe de la célèbre monnaie "melgorienne", liberté d'enseigner la médecine à Montpellier) font de leur ville, dès la seconde moitié du XII^e siècle, un centre économique et intellectuel au rayonnement considérable.



En 1204, Pierre II d'Aragon obtient par mariage la seigneurie de Montpellier. Il accorde aux élites urbaines la possibilité de gérer les affaires de la ville par la création d'un consulat (ancêtre de notre conseil municipal).



Les consuls entreprennent alors la construction de la fortification connue sous le nom de Clôture commune. Cette muraille, dont les boulevards actuels empruntent le tracé des anciens fossés, donne à Montpellier sa forme en écusson. Ville marchande, ville intellectuelle, Montpellier connaît alors son apogée.

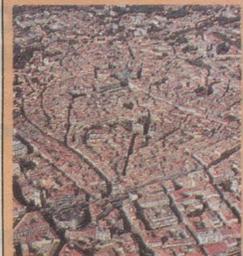


La Clôture commune quadruple la superficie de la ville des Guillaume. Elle englobe des secteurs vierges d'habitat, qui se lotissent selon un plan régulier orthogonal, caractéristique de cette période (quartiers actuels Saint-Anne au sud-ouest, du Rectorat au nord-ouest, etc...) D'importants faubourgs se développent aux entrées principales de la ville, en particulier le long de l'ancien chemin de pèlerinage, hors les portes du Pila Saint-Gély au nord (vers Nîmes) et de la Saunerie au sud (au bas de la Grande-Rue, vers Béziers).

L'INVENTAIRE

Créé en 1964, par André Malraux, l'Inventaire Général des monuments et richesses artistiques de la France, a pour but de recenser, étudier et faire connaître toute œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique ou archéologique, constitue un élément du patrimoine national. L'Inventaire Général se présente comme la plus vaste entreprise d'information fondamentale jamais réalisée dans le domaine artistique français, œuvrant aussi bien au travers de ses publications qu'à l'occasion de centaines d'expositions. L'étude fondamentale de Montpellier par le Service Régional de l'Inventaire Général en Languedoc-Roussillon fera l'objet d'une publication en 6 volumes dans la collection Etudes du Patrimoine.

Photo J.-M. Perrin - © Inventaire Général.



L'Écusson, vue du sud.

Déjà parus : Montpellier : la demeure médiévale (1)

• Montpellier : la ville médiévale (1992)

A paraître :

• Montpellier : Architecture domestique à l'âge classique

• Montpellier : La ville moderne et contemporaine

• Montpellier : Architecture religieuse, publique, militaire

• Montpellier : Mobilier civil et religieux.

La présentation officielle du livre au public montpelliérain aura lieu le 8 décembre 1992 à la Salle Molière à 18 h 30.
Entrée libre

T.Q.M.
"LES AUTRES"



À travers trois pièces contemporaines écrites par Jean-Claude Grumberg, "Michu", "Les Rouquins" dans "Les Autres" et "Rixe", Michel Touraille analyse les mécanismes de la peur, l'intolérance et la bêtise humaine par le biais de l'humour, du rire et de l'imaginaire.

pour provoquer la violence omniprésente, celle de la "bêtise muflée", de la démagogie, du nationalisme imbécile, de l'intolérance. "Cessons d'être des assésés", proclame Michel Touraille, "Notre Théâtre de résistance consiste à dire la vérité. Nous vivons un trouble de l'espérance. Lucidement, il faut le représenter. Témoigner. La nécessité civique rejoint le désir esthétique. Le dialogue social est aussi une fonction du théâtre, non ?"
Au Corum de Montpellier
Salle des répétitions,
du 9 au 20 décembre à 21 h
(2 séances en matinées, les 13 et 20 décembre à 17 h)
Tél. : TQM - 67 66 26 46

LA PREFECTURE RECONSTRUITE AU CŒUR DE VILLE

A la mi-décembre les bureaux de la préfecture Place du Marché aux Fleurs ouvriront au public. La nouvelle préfecture sera inaugurée fin janvier. L'Etat a investi dans l'opération plusieurs dizaines de milliards de centimes. Un beau "plus" pour l'esthétique urbaine de l'Ecusson, pour le commerce du cœur de ville et pour les entreprises du bâtiment.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LE G.I.H.P.

Inauguration des nouveaux locaux, du G.I.H.P. au Millénaire. Le petit Pablo entouré d'André Vézinhét, sénateur; M. Ruiz, conseiller général; Christiane Fourteau, conseillère municipale; Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés; Georges Frêche, député-maire; Josiane Criscuolo, directrice du G.I.H.P.; Yvan Velay, adjoint au maire.

